**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

**Band:** 48 (2000)

**Artikel:** Découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1998 et

1999

Autor: Terrier, Jean

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-728300

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jean Terrier

# DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1998 ET 1999

Au cours des trois premiers mois de la période couverte par cette chronique, Charles Bonnet exerçait encore la fonction d'archéologue cantonal, son mandat prenant fin le 31 mars 1998. Quelques jours auparavant, la réception donnée dans les salons de l'Institut de France en l'honneur de son accession à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres permit aux nombreux invités présents d'apprécier toute la mesure des travaux entrepris sous sa responsabilité tant à Genève qu'à l'étranger. C'est donc un héritage d'une exceptionnelle richesse que nous avons la charge d'assumer avec l'équipe du Service cantonal d'archéologie constituée autour de sa personnalité durant ces trente dernières années. Aujourd'hui, nous sommes persuadés que Charles Bonnet, libéré de ses engagements universitaires et administratifs sur Genève, trouvera le temps de nous assurer son appui scientifique et cela plus particulièrement dans le cadre de deux dossiers qu'il dirige depuis de nombreuses années. Nous pensons à la dernière étape de l'aménagement du site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre, ainsi qu'à l'ultime intervention liée à la restauration du temple de Saint-Gervais, ces deux programmes devant arriver à terme prochainement. Enfin, connaissant ses projets de fouilles à l'étranger, nous souhaitons qu'il participe encore à de riches découvertes et qu'il puisse éprouver longtemps ce plaisir intense que procure l'exercice d'une telle passion.

Si la succession de Charles Bonnet semblait pouvoir se dérouler dans un esprit de continuité, il était toutefois indispensable de fournir de nouveaux moyens au Service cantonal d'archéologie, afin qu'il puisse mener à bien sa tâche. Dans un premier temps, l'organisation des locaux, héritière d'une époque pionnière, devait être repensée puisque tant le bureau de l'archéologue cantonal que le secrétariat ou encore les espaces dévolus au stockage d'une partie des objets archéologiques se trouvaient dans les bâtiments privés de Charles Bonnet à Satigny. Grâce à l'appui de Laurent Moutinot, président du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, qui a manifesté à diverses reprises son intérêt pour notre discipline, notamment sur le terrain lors des visites des chantiers de Rive et de la cathédrale Saint-Pierre, de nouveaux espaces nous ont été attribués permettant ainsi de regrouper nos activités dans le centre historique de la cité. Le bureau du Service est désormais contigu à la maison Tavel et deux vitrines ouvertes sur la rue du Puits-Saint-Pierrre invitent les passants à la découverte de l'archéologie régionale. De plus, un immense volume aménagé dans une ancienne casemate du XVIIIe siècle, dont l'atmosphère est dûment conditionnée, permet de stocker à proximité du Musée d'art et d'histoire les nombreux objets archéologiques mis au jour sur les chantiers.

Alors que la dernière chronique faisait état d'une diminution de la pression sur le patrimoine archéologique liée à un fort ralentissement dans le domaine de la construction, force est de constater que cette remarque ne peut s'appliquer aux années 1998 et 1999. En effet, bien que la conjoncture n'ait pas connu de véritable amélioration durant cette période, le Service cantonal d'archéologie a dû faire face à plusieurs grands projets de constructions qui ont mobilisé pratiquement toutes les forces de notre équipe. L'importance et la qualité des vestiges dégagés lors de ces travaux démontrent encore une fois le riche potentiel archéologique offert par le sous-sol genevois. Il faut espérer

- 1. Cf. Archéologie 1999
- 2. Cf. Ami-Argand 1999

que ce rythme s'atténue au cours de ces prochaines années, car un retard certain a été pris dans la gestion raisonnée des multiples données obtenues à partir des fouilles, qui se sont succédé à un rythme soutenu au cours de ces trente dernières années. Dès lors, tout en assurant notre présence sur le terrain, nous désirons privilégier l'informatisation de notre service, afin que la riche documentation accumulée puisse être diffusée et exploitée de façon optimale. Plusieurs projets sont déjà en cours de réalisation, dont l'élaboration d'une carte archéologique couvrant le territoire cantonal, inventaire des découvertes anciennes et récentes, qui sera intégrée dans le système d'information du territoire de Genève (SITG). D'autres programmes également à l'étude assureront la gestion des observations réalisées sur le terrain, observations documentées sous forme de plans et de fiches descriptives multiples et variés.

Une autre priorité est, bien entendu, celle de la diffusion de nos résultats vers un plus large public, qui doit pouvoir profiter en tout premier lieu de nos recherches. Le succès rencontré lors des portes ouvertes – pensons par exemple à celles effectuées lors des journées du patrimoine – montre à l'évidence l'intérêt de la population pour la connaissance de son passé. Un effort tout particulier est donc porté pour favoriser cette ouverture vers une large audience par des contacts réguliers avec la presse, des conférences réalisées pour diverses sociétés ou encore des publications dans des revues spécialisées ou destinées à un plus grand lectorat. Dans cet esprit, il faut tout particulièrement signaler l'édition de deux numéros de la revue Patrimoine et architecture consacrés à des sujets archéologiques. Le premier, paru en mars 1999, présente les actes d'un colloque tenu précédemment à Genève et le second, paru en décembre 1999, traite d'un dossier passionnant constitué autour d'une étude archéologique dirigée par Gérard Deuber dans le village de Versoix<sup>2</sup>. Ces deux cahiers publiés par la Direction du patrimoine et des sites nous offrent l'occasion de remercier son responsable, Pierre Baertschi, ainsi que tous les membres du Service des monuments et des sites avec qui nous avons toujours beaucoup de plaisir à collaborer. Rappelons encore l'apport essentiel des études réalisées au sein des fonds d'archives par les historiens engagés dans le projet de publication des Monuments d'art et d'histoire de la Suisse.

Pour la diffusion de nos travaux, nous désirons exprimer également toute notre reconnaissance envers Cäsar Menz, directeur des Musées d'art et d'histoire dont la revue *Genava* accueille, depuis sa parution, les chroniques de nos découvertes. Nous sommes heureux de voir cette collaboration se perpétuer et nous adressons nos remerciements à Danielle Buyssens qui nous a accompagnés ces dernières années dans la rédaction de nos textes et a organisé, dans le cadre de sa nouvelle fonction de conservatrice à la BPU, l'exposition *Ami Argand (1750-1803) · De la science à l'industrie*. Enfin, nous nous réjouissons à l'idée de participer à la réalisation des salles attribuées au conservatoire d'archéologie locale et régionale prévu dans le nouveau plan directeur du Musée.

Nous ne pouvons entamer cette chronique sans avoir à l'esprit le souvenir de Christian Simon qui nous a quittés prématurément à l'aube de l'année 2000. Cette personnalité attachante, chercheur au Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, collaborait avec le Service cantonal d'archéologie depuis de nombreuses années et ses études ont fourni un apport essentiel à la connaissance du peuplement de notre territoire. Personnellement, je garde en mémoire ces derniers moments passés sur le terrain en sa compagnie, avec ses étudiants, autour des sépultures médiévales dégagées dans la galerie du couvent des Cordeliers de Rive et je formule le vœu de voir se perpétuer cette collaboration féconde avec les jeunes chercheurs formés à son école.

Coord. 500.440/117.460, alt. 400.00 m

- 3. C'est Alain Peillex qui assume la responsabilité de ces travaux de fouilles depuis de nombreuses années.
- 4. Cf. Bonnet 1996.1, pp. 26-30, et Bonnet 1998, pp. 12-15
- 5. Cf. BONNET 1998, pp. 12-15, fig. 1

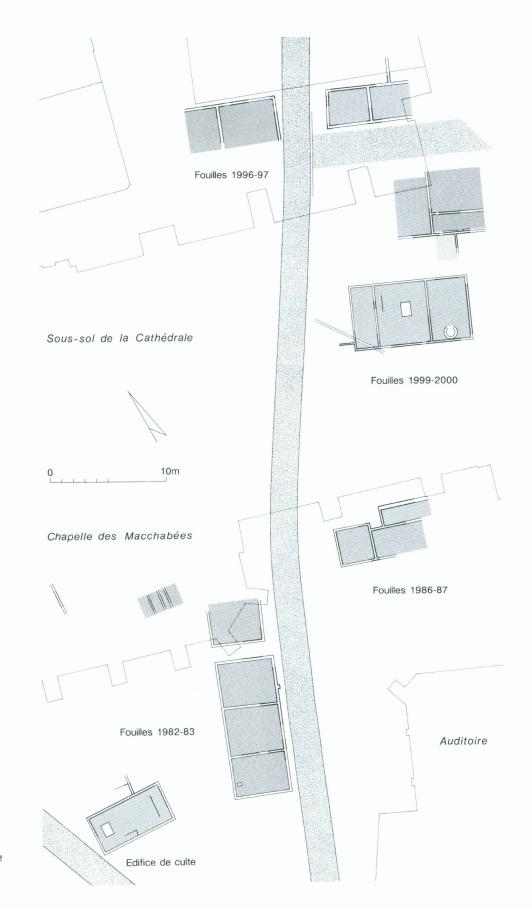
Par intermittence, selon la disponibilité des responsables et des techniciens ou des terrassiers, les fouilles du site archéologique de la cathédrale Saint-Pierre se sont poursuivies sous la cour (jardin nord)<sup>3</sup>. Puis, par étapes, nous avons dégagé, sur la largeur d'un passage de 1,20 m, le chevet de la troisième église épiscopale et le chœur de cette dernière. Il s'agissait de préparer la suite d'un circuit de visite reliant le musée central aux vestiges de la grande résidence romaine, au nord, de gagner ensuite le secteur de la crypte romane sous la cathédrale; enfin, vers les aménagements liturgiques de la troisième église épiscopale des VII°-VIII° siècles, de rejoindre le musée. Il a ainsi été possible de mieux comprendre la stratigraphie antérieure aux implantations des temps chrétiens et de préciser les plans de l'occupation romaine pour compléter les présentations déjà publiées<sup>4</sup>.

Les fondements de la troisième église épiscopale sont établis dans des niveaux du IV<sup>e</sup> siècle riches en monnaies du Bas-Empire. Un fossé ou une rupture de pente a été observé derrière l'abside principale, où plusieurs trous de poteaux pourraient restituer une limite qui se maintiendra durant une longue période. De larges fosses montrent que le terrain était bouleversé avant la construction du sanctuaire. Il faut aussi s'interroger sur la présence très tôt d'un lieu de culte reconnu par un plan du XIX<sup>e</sup> siècle, le long de la paroi du mur sud de la cathédrale. En suivant les couches contemporaines, on pourra sans doute mieux interpréter cette première implantation chrétienne.

Sous l'abside et le chœur de la troisième église épiscopale sont apparus les restes d'une petite canalisation dont le large radier avait fait penser à la fondation d'un mur. En fait, cette évacuation du IV<sup>e</sup> siècle, datée par la céramique, est à mettre en relation avec une clôture antérieure. L'écoulement semble restaurer un réseau ancien des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles. Un mur en biais, fixant ce parcellaire, barre le sous-sol de l'abside; il est associé à un niveau de destruction du III<sup>e</sup> siècle. Il sera reconstruit à la fin du VI<sup>e</sup> siècle selon un tracé un peu désaxé. Le mur du III<sup>e</sup> siècle se retourne vers l'ouest et peut-être vers l'est, alors qu'un solin le prolonge au nord.

Quant aux vestiges du II<sup>e</sup> siècle, ils sont encore difficiles à interpréter. Sous le niveau de destruction mentionné, on repère une puissante fondation de grands galets de rivière sur lesquels était posée une sablière basse identifiée en stratigraphie. C'est probablement à la même époque, ou un peu plus tôt, que plusieurs constructions, montées sur poteaux, sont aménagées. Le diamètre des trous, dans lesquels ont été quelquefois conservées des pierres de calage, varie beaucoup et l'on ne peut les rattacher, en l'état, à des structures cohérentes.

Des monuments plus anciens encore sont du plus haut intérêt, car ils permettent de mieux appréhender l'urbanisme de la fin de la période augustéenne. Nous avions montré l'évolution des voiries dans ce quartier et précisé le tracé d'une rue nord-sud existant déjà à La Tène finale D1 ou D2<sup>5</sup>. L'extrémité du passage qui rejoint la rupture de pente du côté de la rade est bordée par des bâtiments sur sablières basses dont l'élévation était bâtie à l'aide d'une charpente et d'un clayonnage de branchages recouverts de torchis. En poursuivant les dégagements en profondeur, à l'est de la voie, au moins deux unités supplémentaires peuvent être considérées. L'ensemble formé des vestiges du jardin sud et des vastes édifices de La Tène finale, dans le secteur méridional du site, témoigne d'une période florissante marquée par un noyau urbain assez dense (fig. 1).



1. Cathédrale Saint-Pierre | Voie nord-sud et quartier d'habitations au début du le siècle ap. J.-C.



Il est surprenant de compléter cette image du début du I<sup>er</sup> siècle par une phase de destruction qui est sans doute à associer à un même événement. En effet, nous avons découvert au long de cette voie les traces d'un incendie touchant tous les bâtiments, dont les poutres calcinées sont partiellement préservées, ainsi que le torchis rubéfié portant encore des enduits peints de faux marbre ou simplement badigeonnés de blanc (fig. 2). Les remblais de destruction sont recouverts par un comblement à partir des années 40-50 ap. J.-C. Ces remaniements semblent appartenir à une seule étape des travaux.

Nous pouvons décrire l'édifice central de la fin de l'époque augustéenne, actuellement en cours de fouilles. Le bâtiment d'une dizaine de mètres de longueur semble s'étendre encore plus loin de quelque 3 m vers l'ouest jusqu'au bord de la voie ancienne. Sa largeur est d'environ 5,50 m. Outre la salle d'entrée occidentale, dont les fragments de torchis portent un enduit peint de faux marbre, on accédait à une seconde salle plutôt étroite, elle aussi décorée de la même manière. La pièce centrale de réception, de belles proportions, comporte en son milieu un socle ou une base de foyer constitué de plusieurs *tegulæ*.

La pièce orientale est dotée d'un enduit blanc, par endroits préservé, qui s'enfonçait profondément le long des sablières. Cette pièce disposait d'une installation particulière contre la paroi sud. Il s'agit d'un four domestique d'un diamètre intérieur de 0,70 m qui s'adossait à la paroi de torchis. Son massif arrondi est conservé d'un côté sur 0,50 m de hauteur. Notons encore la présence dans la destruction d'une petite coupe Drag. 27 avec estampille (*VIMO*).

<sup>2.</sup> Cathédrale Saint-Pierre | Sol d'habitation en terre battue conservé sous une couche de destruction par incendie de parois en torchis (début les siècle ap. J.-C.)

Le hasard veut que ce bâtiment, comparable à celui de La Tène finale découvert au pied de la chapelle des Macchabées, se trouve plus ou moins dans l'axe de plusieurs grands édifices de culte qui se sont succédé jusqu'à la cathédrale actuelle. Toutefois, il n'est pas possible d'évoquer une continuité de fonction durant deux millénaires. Cet emplacement a-t-il pris une certaine importance au cours des siècles? Les travaux de recherches qui vont se poursuivre pour atteindre les niveaux primitifs pourront nous aider à préciser une partie des données.

#### Cour Saint-Pierre 4

ceux de la cathédrale nord8.

En février 1999, lors de travaux réalisés en sous-sol au 6, cour Saint-Pierre, Alain Peillex a pu établir les relevés d'un second niveau de cave situé 3,50 m au-dessous du pavage de la place. Ces caves correspondent aux constructions signalées sur le plan Billon; leur orientation, ainsi que la profondeur des murs conservés, paraissent proches de celles des maçonneries antiques observées lors des fouilles réalisées en 1983 sous l'escalier menant de la cour Saint-Pierre à la rue du Soleil-Levant 6. Durant l'année 1938, Louis Blondel avait déjà analysé les vestiges de bâtiments gallo-romains conservés sous la rue du Soleil-Levant et avait alors interprété une partie de ces derniers comme appartenant à un portique du Bas-Empire qui se développait vers le nord, sous la cour Saint-Pierre 7. Il serait particulièrement intéressant de pouvoir procéder à des investigations devant la façade occidentale de la cathédrale sud du groupe épiscopal paléochrétien, afin de vérifier si elle ne possède pas des aménagements similaires à

Dans la partie sud de la cave, une grande porte voûtée en plein cintre, bien appareillée en molasse, haute de 3,80 m et large de 2,60 m, flanquée d'un puissant contrefort, donnait accès à ce que nous avions observé comme étant la «cave à fromage» mentionnée sur le plan Billon à l'intérieur de l'enceinte capitulaire médiévale et détruite au XIX° siècle. Cette porte murée se situe sous la façade est du bâtiment actuel. Nous n'avons pas pu faire d'analyse sous la façade occidentale qui est trop remaniée, mais sous l'immeuble situé 15 m plus à l'ouest, au 3 de la rue du Soleil-Levant, un deuxième sous-sol voûté en brique, long de 6,25 m large de 2 m, forme comme un passage dans l'alignement de notre porte et de l'ancienne cave adossée à l'enceinte capitulaire. Là encore, nous serions tentés de pousser nos recherches plus avant dans les caves, afin de préciser l'extension de ce que nous considérons être comme un passage lié au tracé de l'enceinte capitulaire qui aurait été édifiée dans la seconde moitié du XIII° siècle<sup>9</sup>.

### Cour Saint-Pierre

En mars 1999, suite à la chute d'un tilleul, le Service des espaces verts de la Ville de Genève, après avoir arraché la souche, nous a laissé procéder à la fouille des couches archéologiques conservées sur cet emplacement<sup>10</sup>. A environ 1 m sous le pavage actuel, nous avons mis au jour quatre sépultures médiévales qui faisaient partie du cimetière paroissial de Sainte-Croix, ainsi que les traces du sol de tuileau de la cathédrale sud édifiée au V° siècle. C'est entre 40 cm et 60 cm plus bas que nous avons encore retrouvé plusieurs niveaux d'une ruelle que nous avons pu dater, grâce au matériel céramique et numismatique, de l'époque augustéenne et de La Tène finale. Cet axe de communication avait déjà été repéré plus au sud en 1982<sup>11</sup>. En bordure de la voie la plus ancienne

Coord. 500.360 / 117.460, alt. 395.50 m

6. Cf. Bonnet 1984, pp. 44-52

7. Cf. Blondel 1939, pp. 41-45

8. Cf. Bonnet 1996.2

9. Cf. Blondel 1957, pp. 102-103

10. Nous remercions le Service des espaces verts de la Ville de Genève, qui a reporté la plantation du nouvel arbre afin de nous permettre de travailler dans les meilleures conditions. L'intervention a été menée par Alain Peillex.

11. Bonnet 1984, pp. 44-47

Coord. 500.380 / 117.460, alt 399.00 m

12. Alain Peillex s'est chargé du suivi du dossier et a consigné ses observations, complétées par des photographies et des relevés, dans un petit rapport qui a été

reneves, dans un pent rapport qui a cue remis à l'architecte et qui sera particulièrement utile comme base d'étude si une campagne de travaux de plus grande envergure devait être réalisée ultérieurement.

13. Pour l'histoire de cet édifice qui a connu diverses affectations au cours des siècles, voir notamment: ARCHINARD 1864, pp. 150-169; DEONNA 1927; BLONDEL 1933, pp. 86-89; BLONDEL 1960; SAUTER 1968, pp. 91-94; ainsi que la publication récente de la paroisse (BREITMEYER / WYLER-BERTINI 1990)



qui cheminait légèrement plus à l'ouest, une fosse de 1,20 m de diamètre contenait principalement des fragments de cols et d'anses d'amphores du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.

# Eglise Saint-Germain

Nous avons profité d'un décrépissage partiel des élévations intérieures de l'église Saint-Germain lié à un programme d'assainissement de l'édifice pour réaliser certaines observations sur l'appareil des murs ainsi mis au jour <sup>12</sup>. A cette occasion, quelques-unes des nombreuses interventions liées aux diverses affectations attribuées à ce bâtiment religieux au fil des siècles ont été mises en évidence <sup>13</sup>. Plusieurs ouvertures ont été retrouvées sous les crépis modernes attestant, par exemple, la présence d'une petite fenêtre à arc en plein cintre percée dans le mur est de la chapelle aménagée sous le clocher, ou encore l'existence d'une porte assurant le passage entre les deux chapelles édifiées au bas de la nef sur le côté nord.

Les faces internes du chevet polygonal de l'église ont été analysées de façon plus approfondie. Ainsi, à l'arrière de la porte de style Renaissance percée au XVIII<sup>e</sup> siècle et résultant de l'utilisation de l'église comme magasin d'artillerie, une grande niche à arc surbaissé, maintenue après l'obturation de ladite porte, présente encore des traces de polychromie témoignant du décor néo-gothique peint vers 1925. Sur le pan oriental

Coord. 500.225 / 117.475, alt. 400.50 m

3. Saint-Germain | Elévation intérieure du chevet après décrépissage

du chœur, la création d'un arc de décharge visible entre les deux contreforts et fermé par un mur appareillé en blocs de molasse témoigne sans doute de la création d'une chapelle à cet emplacement vers la fin du moyen âge (fig. 3). Cette paroi est percée d'une ouverture axiale, porte ou fenêtre, dont l'embrasure conserve des fragments de décors peints gris clair et gris foncé. Cette ouverture fut condamnée après la Réforme et remplacée par une porte désaxée vers le sud dont les montants sont toujours visibles sur le crépi externe de l'édifice.

Si ces nouvelles données fournissent quelques compléments d'informations sur l'histoire de ce monument, seule une analyse exhaustive des maçonneries, comme du soussol, doublée d'un dépouillement des documents d'archives, pourrait nous fournir les éléments nécessaires à une bonne compréhension du passé de cet édifice prestigieux.

> Quadrilatère défini par les rues Verdaine, de Rive, d'Italie et du Vieux-Collège Quais gallo-romains | Ancien couvent des Cordeliers

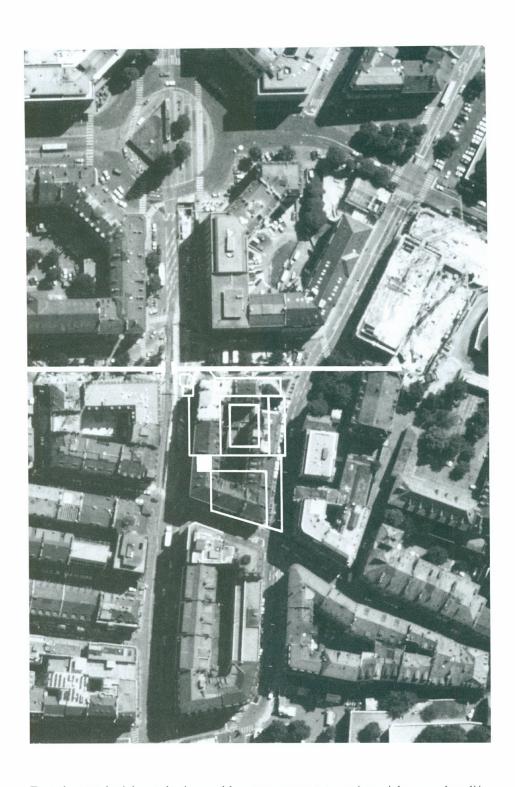
Un chantier archéologique conséquent a précédé les travaux de rénovation des immeubles de cet îlot des Rues-Basses qui comprenaient le terrassement complet de la cour intérieure limitée par les façades arrières des bâtiments (fig. 4). Les interventions en milieu urbain sont toujours délicates à effectuer et nous remercions toutes les personnes qui ont manifesté leur compréhension à l'égard de notre entreprise, facilitant ainsi notre travail sur le terrain<sup>14</sup>.

Par le passé, cette partie de la ville avait déjà révélé, et cela à plusieurs reprises, des vestiges d'une importance capitale pour l'histoire de Genève<sup>15</sup>. Ainsi, à la fin du siècle dernier, la démolition de l'ancien grenier à blé situé à l'angle des rues de Rive et Verdaine avait entraîné la découverte d'une étonnante statue en bois aujourd'hui exposée au Musée d'art et d'histoire. Cette effigie, représentant un personnage vêtu d'une tunique courte à capuchon, est taillée dans un bois de chêne daté de 80 av. J.-C. par les analyses dendrochronologiques. En 1931, lors de la démolition des maisons comprises entre la rue du Vieux-Collège, la rue Verdaine et la rue de la Vallée, une succession de couches archéologiques contenant du matériel de La Tène D fut alors observée sous une grande épaisseur de sédiments, l'horizon le plus ancien se situant à plus de 5 m de profondeur sous le sol de la cour des bâtiments. Un vaste édifice antique aux maçonneries conservées sur plus de un mètre d'élévation fut encore dégagé dans les niveaux plus récents. Si le matériel céramique recueilli permet de situer sa construction sous le règne de l'empereur Claude, sa fonction reste toutefois plus délicate à préciser. Plusieurs sépultures furent ensuite installées dans les ruines de ce bâtiment entre le IVe et le Ve siècle, mettant en évidence l'existence d'un cimetière hors-les-murs. Enfin, sur l'emplacement précis de l'îlot dont il est question ici, Louis Blondel découvrit en 1935 plusieurs maçonneries qu'il attribua à des murs de quais antiques. C'est durant ce même chantier que l'archéologue dégagea des parties du cloître de l'ancien couvent des Cordeliers de Rive qui étaient conservées dans les murs de l'immeuble situé au n° 9 de la rue du Vieux-Collège.

Les aménagements de rivage antiques. L'intervention du Service cantonal d'archéologie s'est déroulée du mois de juin 1998 au mois d'avril 1999. Les fouilles, placées sous la responsabilité d'Isabelle Plan, ont nécessité un engagement considérable de la part des membres du service<sup>16</sup> et des ouvriers qui avaient la charge de dégager les vestiges<sup>17</sup>.

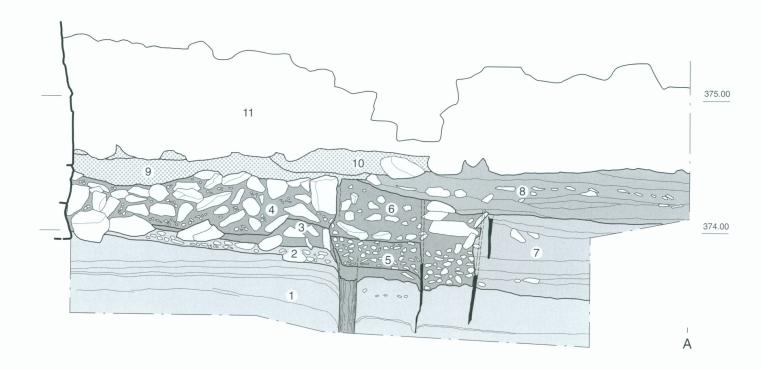
Coord. 500.650 / 117.515, alt. 377.00 m

- 14. Nous remercions tout particulièrement la Société coopérative Migros, propriétaire des parcelles concernées, pour l'intérêt qu'elle a porté à nos travaux facilitant ainsi notre intervention sur le terrain. Notre gratitude s'exprime également envers les nombreux intervenants qui, d'une manière ou d'une autre, ont pris part aux démarches visant à favoriser notre intégration au sein de ce chantier particulièrement délicat.
- 15. Concernant ces découvertes, voir notamment: BLONDEL 1925; BLONDEL 1932.3; BLONDEL 1936, pp. 40-46
- 16. Plusieurs membres du Service cantonal d'archéologie ont assuré le suivi du chantier ainsi que la documentation graphique sur toute sa durée, il s'agit de Marion Berti, Michelle Joguin et Dominique Burnand. Françoise Plojoux, Gérard Deuber et Alain Peillex sont intervenus à plusieurs reprises pour effectuer des relevés particuliers.
- 17. Nous remercions en particulier Mohammed Derfoufi, Antonio Lema, Martial Limeres, André Page, Luis Rial et Romano Riotorto Mallo.



Dans la cour intérieure des immeubles, nous avons retrouvé un riche complexe lié aux aménagements du rivage antique, conservés à près de 3 m sous le niveau du sol actuel. L'observation des différentes stratigraphies indique, à l'origine, l'existence d'une grève présentant une légère pente en direction du lac. Une alternance de couches de graviers et de sables, totalement stériles et déposées horizontalement, constitue le substrat géologique antérieur. Ce dernier a pu être observé sur une profondeur de près d'un mètre (fig. 5).

4. Rive | Situation du couvent franciscain dans l'urbanisation actuelle



18. De tels aménagements prévus pour isoler les zones de chantiers en terrain inondables sont connus par les textes à Genève pour le moyen âge et pour des périodes plus récentes, voir notamment: BROILLET 1992, p. 38; WINIGER-LABUDA 1997, p. 229; voir encore: *infra*, pp. 183-188, place du Molard et rue du Rhône 56 (anciennes halles et bâtiments privés).

C'est donc sur une plage, très certainement en hiver, profitant alors d'une période d'étiage rendant cette zone plus aisément praticable, que furent disposées parallèlement à la rive deux rangées de piquets, tous de section refendue. Les traces ténues, encore lisibles dans le terrain, attestent la présence d'un entrelacs de branches tressées entre ces piquets constituant ainsi deux parois de clayonnage distantes d'environ 60 cm l'une de l'autre. L'espace situé entre ces deux alignements est comblé par endroits à l'aide de boulets ou de blocs de molasse qui devaient être liés avec de la terre et de l'argile à l'origine. Ces matériaux meubles ont disparu par la suite, sans doute sous l'effet du lessivage causé par l'action de l'eau au fil du temps. Ce mur ainsi réalisé se retourne à angle droit sur son extrémité est. Il fonctionne alors comme batardeau permettant de protéger l'espace situé à l'arrière de l'action des vagues sur ce front nord particulièrement exposé à la bise<sup>18</sup>.

A environ un mètre en retrait de cette protection est mis en place un système de soutènement pour un quai dont il ne reste aujourd'hui que les substructions. Ces dernières sont constituées de gros pieux de chêne enfoncés dans le terrain humide avec un espacement d'environ un mètre entre chaque poteau (fig. 6). Par endroits, quelques négatifs, encore conservés, indiquent que ce dispositif était complété de planches formant alors une cloison puissante permettant de contenir de vastes empierrements sur lesquels furent réalisés les quais. L'espace vide, ménagé entre ce front et le batardeau placé en avant, fut ensuite comblé avec des boulets et des blocs de molasse constituant ainsi une double protection contre le lac (fig. 7). Enfin, pour lutter contre l'affouillement dû au ressac des vagues, des enrochements consolidèrent ce dispositif par endroits, notamment à la tête orientale du quai où plusieurs gros blocs ont été retrouvés en position secondaire. Aucune structure archéologique n'est présente à l'est au-delà de cette extrémité où l'on observe uniquement des dépôts constitués d'une succession de couches de sables de granulométries plus ou moins fines, contenant quelques fragments de céramique ou de *tegulæ* très érodés. Ces matériaux sableux qui se sont accumulés marquent





A. Localisation de la stratigraphie (> fig. 8)
1. Couches de graviers et sables (terrain
naturel) | 2. Graviers et sables | 3 et 4.
Empierrement (aménagement de quai)
5 et 6. Terre graveleuse avec boulets et
éclats de molasse (batardeau) | 7. Couches
de sables déposées en avant du batardeau
8. Couches de sables (abandon des aménagements de rivage) | 9 et 10. Terres
brunes | 11. Fondations médiévales

6. Rive | Succession de pieux et de piquets appartenant à la digue gallo-romaine

7. Rive | Dégagement de la digue galloromaine





19. Trente-deux échantillons prélevés par le Laboratoire romand de dendrochronologie (Réf. LRD 99/R 4819A, B, C)

peut-être l'existence d'un bassin destiné à accueillir les embarcations, bassin qui aurait été comblé après sa désaffectation par une accumulation d'alluvions provenant de l'érosion de la colline (fig. 8).

Une importante série d'analyses dendrochronologiques<sup>19</sup> a été effectuée sur la totalité des pieux et des piquets utilisés dans ce système de stabilisation du rivage. Les datations obtenues s'échelonnent entre les années 10 et 20 de notre ère et elles ne révèlent pas d'étapes successives dans l'exécution de cet ouvrage dont toutes les parties furent réalisées au cours d'un même chantier que l'on doit situer autour de l'année 20 de notre ère. La base de ce mur de quai est à une altitude de 373.60 m indiquant un niveau du lac qui devait alors fluctuer autour de cette cote en fonction des saisons. Une plage de galets encore conservée par endroits traduit un certain dynamisme des eaux du lac, ce qui correspond sans doute à un effet de battement des vagues.

Une première montée des eaux pourrait être déduite de la présence de couches sableuses stratifiées horizontalement et déposées en avant du batardeau. Il est impossible

8. Rive | Plan détaillé des aménagements de rivage gallo-romains découverts dans la cour

A. Localisation de la stratigraphie (> fig. 5)

1. Plage de galets | 2. Enrochements

3. Batardeau | 4. Empierrement (aménagement de quai) | 5. Bassin

- 20. L'étude du matériel céramique n'est pas encore réalisée et cette information est donnée suite à une première identification réalisée lors de la fouille par Marc-André Haldimann, que nous remercions vivement.
- 21. Les prélèvements nécessaires ont été effectués par le laboratoire Archéolabs et en particulier Laurent Van der Plaetsen que nous remercions, mais l'analyse n'est pas encore réalisée.
- 22. Cf. BILLAUD 1989, p. 22
- 23. Pour retracer l'histoire de ces découvertes, voir notamment: REBER 1905, pp. 31-39; REBER 1914; BLONDEL 1923, pp. 78-79; BLONDEL 1925; BLONDEL 1926, pp. 68-69; BLONDEL 1931, pp. 60-61; BLONDEL 1932.1, pp. 43-45; BLONDEL 1936, pp. 40-42; BLONDEL 1946, pp. 20-23; PAUNIER 1981, pp. 85-87; BONNET 1988, pp. 41-48; BONNET 1989; BONNET 1990, pp. 8-9
- 24. Cf. Bonnet 1989, p. 6
- 25. Cf. Paunier 1981, pp. 85-87
- 26. Cf. Pichard Sardet/Berti/May Castella 1993, pp. 21-37
- 27. Cf. BLONDEL 1936, pp. 43-46
- 28. Cf. Blondel 1932.2, pp. 286-306
- 29. Cf. Broillet 1992, pp. 42-45
- 30. Cf. Blondel 1936, pp. 45-46

de dire si cet épisode correspond à une désaffectation des structures précédemment décrites, leur partie supérieure n'étant pas conservée. Par contre, un dernier ensemble de dépôts similaires recouvre, dans une ultime phase, le couronnement des vestiges marquant cette fois-ci l'abandon définitif de ces aménagements. Le matériel céramique retrouvé à la base de ce complexe donne quelques indications pour situer cet événement dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>20</sup>. Bien que les analyses sédimentologiques ne soient pas encore réalisées <sup>21</sup>, nous pouvons penser que le niveau des eaux se situait alors au-dessus de 375 m pour cette ultime phase mise en évidence dans le périmètre de nos investigations. Ces études devront absolument être réalisées, afin de voir si l'altitude classiquement admise de 375.60 m se vérifie également à Genève <sup>22</sup>.

Ces nouvelles découvertes viennent compléter notre vision des aménagements de rivage, ainsi que celle des ports antiques déduite des travaux archéologiques réalisés précédemment <sup>23</sup>. La puissante digue décrite par Charles Bonnet peut aujourd'hui être prolongée en direction de l'est, où sa datation semble légèrement plus ancienne. En effet, la portion mise en évidence au bas de la rue de la Fontaine relative à un profond remaniement du port était antérieure à 47 de notre ère<sup>24</sup>, les pieux mis en œuvre pour son édification ayant été abattus entre 28 et 47 ap. J.-C. Les résultats obtenus illustrent bien la complexité et la diversité des chantiers qui se sont nécessairement succédé le long du rivage afin de maintenir et de stabiliser cette berge, particulièrement exposée, à l'arrière de laquelle se développait une partie de l'agglomération antique. L'organisation de cette dernière est délicate à préciser, étant donné que nous sommes actuellement dans une zone urbaine au sein de laquelle les interventions ponctuelles ne favorisent pas une vision d'ensemble. Néanmoins, sur la base des observations effectuées au fil des années 25, nous serions tentés de reconstituer la partie de l'agglomération antique de Genava, qui se développait au pied de la colline, à l'image de celle mise en évidence sur les grandes surfaces dégagées au sein de l'ancien vicus de Lousonna<sup>26</sup>.

Le couvent des Cordeliers de Rive. En 1935, lors de la démolition de l'immeuble n° 9 de la rue du Vieux-Collège, Louis Blondel avait retrouvé des éléments architecturaux de l'ancien couvent des Cordeliers de Rive<sup>27</sup> conservés dans les murs des bâtiments élevés sur son emplacement dès la fin du XVI° siècle. Les résultats obtenus lors de ces travaux furent utilisés afin de préciser l'organisation architecturale de cette fondation religieuse qu'il avait présentée quelques années auparavant dans un article étoffé, se fondant essentiellement sur les sources d'archives et les études historiques alors à sa disposition <sup>28</sup>. Aujourd'hui, les découvertes inédites résultant de notre intervention fournissent des données qui apportent un nouvel éclairage archéologique à ce dossier complexe.

Il semble désormais acquis que cette fondation, attestée pour la première fois en 1266, était primitivement située à l'extérieur de l'enceinte médiévale, plus précisément à l'extrémité orientale du bourg qui se développait le long de la voie d'accès menant à la porte d'Yvoire implantée au niveau de la place Longemalle<sup>29</sup>. L'épaisse maçonnerie constituée de boulets liés par un mortier très dur observée par Louis Blondel sur l'emplacement de l'ancien réfectoire, maçonnerie qu'il avait alors attribuée aux fortifications du XII<sup>e</sup> siècle, n'a pas été retrouvée à l'intérieur de l'îlot d'immeubles<sup>30</sup>. Elle ne se prolongeait donc sans doute pas en direction du nord et devait avoir une autre fonction, qu'il n'est pas possible de préciser dans l'état actuel des recherches.

- 31. Les nombreux blocs sculptés récupérés lors de ces travaux archéologiques sont en cours d'étude et aucune datation précise ne peut être retenue avant le résultat de ces investigations. La date avancée ici est le fruit des discussions que nous avons eues sur le terrain avec Marcel Grandjean et Nicolas Schätti que nous remercions tout particulièrement.
- 32. Nous connaissons un exemple similaire dans la galerie de l'abbaye de Saint-Claude, dans le Jura français, où une chapelle privée gothique est également dotée d'un autel contre sa paroi sud. Voir BULLY 1995.
- 33. L'étude du matériel anthropologique avait été confiée à Christian Simon qui avait suivi régulièrement avec ses étudiants les travaux effectués sur le terrain afin de prélever les ossements humains.

34. Cf. Choisy 1928, p. 10

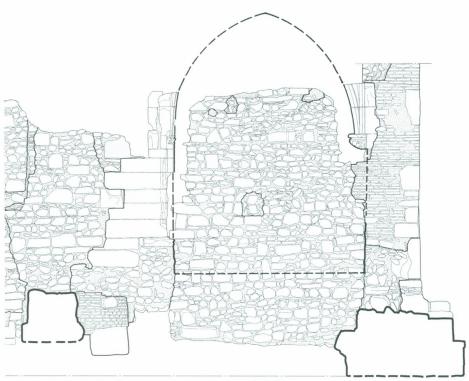
En premier lieu, l'équipe du Service cantonal d'archéologie a suivi de près la démolition des locaux situés dans la cour intérieure. Ces constructions, édifiées pour la majeure partie durant ce siècle, afin de prolonger les sous-sols des espaces commerciaux ouverts sur la rue du Vieux-Collège, montraient un aspect extérieur moderne. Toutefois, la superposition, sur le cadastre actuel, du plan Billon et des découvertes réalisées en 1935 facilita la mise en évidence de portions de maçonneries susceptibles de conserver encore des vestiges anciens, intégrés dans les réalisations plus récentes. C'est donc une démolition sélective des murs qui fut entreprise conduisant ainsi au dégagement d'éléments architecturaux conservés in situ ayant appartenu à la galerie occidentale du cloître des Cordeliers (fig. 9). Ainsi, les retombées de l'arc en tiers point, qui avait déjà été observé par Louis Blondel, furent dégagées. L'ogive prend naissance sur des blocs sculptés, constitués d'un chapiteau à décor végétal présentant encore des traces de polychromie et d'un culot figurant un moine stylistiquement datable de la fin du XIV<sup>e</sup> ou du début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup> (fig. 10). Ces nouveaux éléments associés aux fragments de remplages, toujours conservés dans les locaux du Musée d'art et d'histoire, permettront de restituer l'élévation de la galerie du cloître à cette époque avec ses baies ouvertes sur le préau.

Une découverte inattendue a été réalisée à l'extérieur de la cour, sous l'emplacement occupé par une terrasse et un petit îlot de verdure, situés à l'angle des rues du Vieux-Collège et d'Italie. Cet endroit exempt de constructions depuis la fin du XVII° siècle, étant donné la proximité du front défensif nécessitant un dégagement à l'arrière pour le déplacement de la garnison, livra à plus de trois mètres de profondeur les vestiges extrêmement bien conservés de l'angle sud-est du cloître (fig. 11). Cette découverte exceptionnelle permet désormais de reconstituer le plan d'un grand cloître qui venait alors s'adosser contre le mur gouttereau sud de l'église gothique. Là encore, l'étude des nombreux blocs architecturaux récupérés dans les remblais recouvrant les sols, dont une série de voussoirs provenant des ogives de la galerie du cloître, permettra de compléter la vision générale de cet ensemble architectural.

C'est dans un second temps qu'une petite chapelle fut placée à l'extrémité sud de la galerie orientale (fig. 12). Les négatifs d'un autel adossé contre sa paroi méridionale étaient encore visibles sur la chape de mortier du sol<sup>32</sup>. Les nombreuses sépultures mises au jour devant cette fondation, à l'intérieur du promenoir, traduisent sans doute l'importance de cette chapelle dont nous ignorons tout (fig. 13). La population enterrée ici est constituée d'hommes et de femmes inhumés en pleine terre, le plus souvent simplement enveloppés d'un linceul<sup>33</sup>. Aucune trace de cercueil ou de coffre de bois n'a été mise en évidence et aucun objet n'avait été placé auprès du corps pour accompagner le défunt dans sa dernière demeure. Bien qu'il ne s'agisse donc pas exclusivement de membres issus de la communauté des frères prêcheurs, la simplicité de ces sépultures traduit bien l'esprit de pauvreté prôné par l'ordre franciscain. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la reine Anne de Chypre se fit ensevelir dans sa chapelle privée, adossée à l'église conventuelle, le corps modestement revêtu du costume de l'ordre des franciscains, avec la ferme volonté de se présenter dans un dénuement total le jour du Jugement dernier<sup>34</sup>.

Nous n'avons retrouvé que peu de maçonneries appartenant aux bâtiments conventuels qui s'organisaient autour du cloître. La conservation exceptionnelle d'un sol de carreaux de terre cuite, dont certains sont décorés de motifs géométriques ou de représentations figuratives naïves tracés à l'aide de stylets ou de compas dans l'argile avant





9. Rive | Vestiges de la galerie occidentale du cloître conservés dans les maçonneries tardives

- 10. Rive | Relevé détaillé des maçonneries avec restitution du doubleau de la galerie du cloître B. Localisation du relevé (> fig. 15)



35. Il est bien évident que ces découvertes archéologiques récentes qui viennent enrichir le dossier du couvent des Cordeliers de Rive nécessiteront une relecture des documents d'archives, entreprise scientifique qui permettra finalement de proposer de nouvelles interprétations. Dans l'attente de ces travaux, nous nous référons aux articles déjà parus sur le sujet: ARCHINARD 1864, pp. 87-115; GALIFFE 1872, pp. 208-210; CHOISY 1928; BLONDEL 1932.2.

cuisson, signale cependant l'existence d'une pièce placée à l'est de la chapelle mentionnée plus haut. Cette vaste pièce dont les dimensions ne peuvent pas être restituées en l'état pourrait correspondre à la chambre chauffée, mentionnée dans les comptes d'archives 35. Un sol, au mortier de tuileaux reposant sur un radier de petits galets, conservé sous le pavage de carreaux, atteste d'un état antérieur qui pourrait dater de la fondation du couvent. Un couloir, aménagé à l'arrière de la chapelle, reliait cet espace à une vaste salle qui n'a pas été étudiée lors de cette campagne de fouilles, mais que Louis Blondel attribuait à l'ancien réfectoire du couvent. Divisé en plusieurs espaces après la Réforme, ce lieu fut utilisé pendant près de vingt-cinq ans comme collège; cette ancienne fonction est rappelée aujourd'hui par l'existence de la rue du Vieux-Collège.

Dans le périmètre du chantier, il a été en outre possible d'appréhender la zone correspondant au porche de l'église et aux chapelles qui s'organisaient sur le flan oriental de l'ancienne cour dite des prédications. Cette cour constitue un élément de première importance pour l'étude de l'ensemble religieux, car elle ne fut pas détruite dans la seconde moitié du XVI° siècle comme la majeure partie des autres bâtiments. Réutilisée comme «chapoterie», cette grande place couverte fut destinée à abriter les matériaux de construction de la seigneurie sitôt après l'adoption de la religion réformée. Elle sera maintenue jusqu'à l'édification, en 1769, d'un grenier à blé sur son emplacement. Juste avant sa démolition, le premier régent de l'*Ecole de dessin* créée à Genève,

11. Rive | L'angle sud-est du cloître découvert à l'intersection des rues d'Italie et du Vieux-Collège





12. Rive | Chapelle gothique installée à l'extrémité de la galerie du cloître

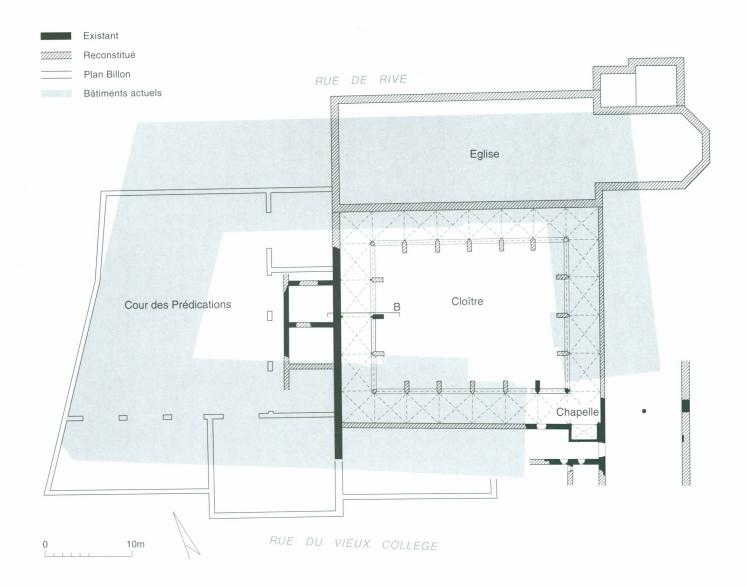
13. Rive | Sépultures mises au jour sous le promenoir du cloître, devant la chapelle



36. Réf. ARC 98/R 2132C

14. Rive | Le mur mitoyen du cloître et de la cour des prédications, en gros appareil, scelle les niveaux de la digue gallo-romaine Pierre Soubeiran, réalisa des planches d'une précision extraordinaire offrant une vision très réaliste des élévations de la cour des prédications. Ces relevés associés aux planches du plan Billon relatives à ce quartier fournissent une documentation exceptionnelle qui a pu être comparée et mise en parallèle avec nos découvertes.

Le mur mitoyen de la galerie occidentale du cloître et de la cour des prédications a été retrouvé (fig. 14). Il s'agit d'une maçonnerie en gros appareil de calcaire blanc, conservée sur près de 15 m de longueur et 3 m de hauteur, élevée sur un soubassement constitué principalement de blocs de récupération en molasse et de boulets de rivière. Ses fondations reposent sur une grille de bois mise en place en raison de l'instabilité du terrain gorgé d'eau de ces parcelles récemment gagnées sur le lac. Le fait que les sols contemporains de ces élévations aient entièrement disparu, associé à une typologie peu caractéristique de ces éléments, nous a encouragés à réaliser des analyses C14 sur la matière organique récupérée dans les négatifs de poutres présents sous les fondations. Le bois ayant été décomposé par le ruissellement des eaux souterraines, il n'a malheureusement pas été possible d'effectuer une étude dendrochronologique. Les datations ainsi obtenues se situent vers la fin du XIVe siècle et le début du XVe siècle 36.

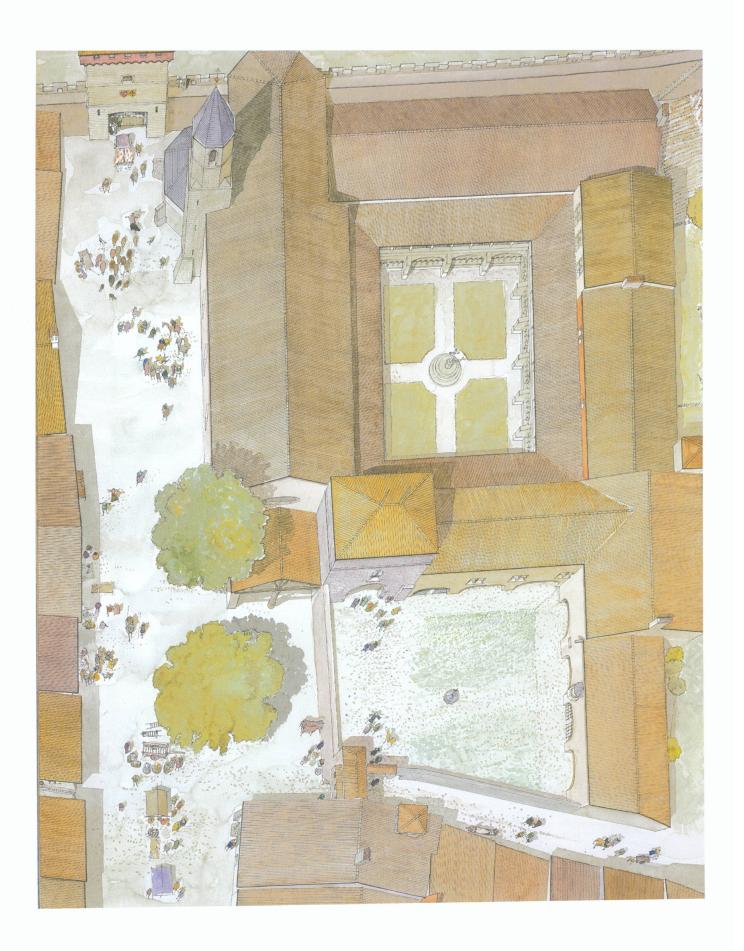


37. Cf. CHOISY 1928, p. 4

D'autres fondations, à l'ouest de ce mur, réalisées selon la même technique permettant d'éviter un enfoncement dans ce sol instable, définissent deux salles de 5 m  $\times$  4,5 m correspondant aux chapelles qui s'organisaient sur le pourtour de la cour des prédications. Le décalage observé entre l'emplacement des façades occidentales de ces chapelles sur le plan Billon et celui des vestiges découverts sur le terrain pourrait être attribué à des imprécisions dues à l'arpentage du XVIIIe siècle. Toutefois, cette différence pourrait aussi correspondre à deux états successifs, les chapelles auraient alors été reconstruites ou simplement agrandies dans un second temps, peut-être à la faveur de la campagne de travaux liée à la couverture d'une partie de la place à la fin du XVe siècle  $^{37}$ .

Bien qu'il soit actuellement prématuré de tirer des conclusions définitives sur ce dossier, il faut admettre que ces découvertes permettent aujourd'hui de faire de nouvelles propositions quant à l'organisation du couvent des Cordeliers de Rive à la fin du XIV $^{\rm e}$  siècle (fig. 15). Aucun vestige de l'église n'a été retrouvé, les fondations de cet édifice religieux ayant été totalement détruites lors des reconstructions successives réalisées sur son emplacement. Dès lors, c'est surtout la restitution d'un grand cloître de près de  $30~{\rm m}\times25~{\rm m}$  autour duquel s'organisent les bâtiments conventuels, ainsi qu'un vaste

15. Rive | Plan d'ensemble du couvent des Cordeliers de Rive B. Localisation du relevé (> fig. 10)



38. Nous pensons plus particulièrement à Lausanne où le couvent est également lié au système défensif de la cité, voir: GRANDJEAN 1965, pp. 185-257; HUGUENIN/DOEPPER/FEIHL 1998, pp. 19-128.

39. Cf. PICOU 1984, pp. 118-119

Coord. 500.380/117.750, alt. 373.00 m

40. Ce chantier était placé sous la responsabilité de Gérard Deuber. L'engagement de Françoise Plojoux pendant toute la durée des travaux ainsi que celui, plus ponctuel, de Marion Berti, ont contribué à la constitution de ce dossier archéologique.

41. Nous remercions tous les acteurs de ce chantier délicat et plus particulièrement Fritz Aeschbacher (Banque cantonale de Genève) ainsi que Isis Payeras, Antoine Galeras, François Mentha et Daniel Rosset (architectes) qui ont manifesté de l'intérêt à l'égard de notre démarche facilitant ainsi l'intervention du Service cantonal d'archéologie sur le terrain.

42. Voir *supra* p. 170-183

43. Cf. Broillet 1997, pp. 31-48

16. Rive | Reconstitution d'une partie du couvent des Frères mineurs, au début du XV° siècle

espace ouvert sur la voie publique qu'il faut retenir de ces recherches (fig. 16). Une telle disposition pourra désormais être comparée à d'autres fondations<sup>38</sup> tout en gardant à l'esprit que, s'insérant généralement dans un tissu urbain, l'architecture franciscaine, qui ne dispose d'ailleurs d'aucun schéma préétabli en la matière, a souvent dû adapter son programme aux contraintes du lieu<sup>39</sup>. Dans le quartier de Rive, il restera encore à trouver, et l'on peut se fixer ces objectifs scientifiques pour l'avenir, des témoignages plus substantiels de la fondation primitive des fortifications de la cité et leur lien avec le couvent. C'est sous le tracé de la rue d'Italie, dans l'axe de l'ancienne tour Maîtresse, que doit se trouver la courtine liée à la réorganisation de l'enceinte de la ville médiévale, enceinte dite de Marcossey entreprise dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle.

Place du Molard 2-4 et rue du Rhône 56 | Anciennes halles et bâtiments privés

Les recherches archéologiques entreprises à l'intérieur des bâtiments, propriété de la Banque cantonale de Genève, se sont déroulées en deux temps, suivant en cela les délais imposés par le programme du chantier de construction<sup>40</sup>. Les fouilles ont commencé en octobre 1998 dans l'immeuble situé au 56, rue du Rhône où elles se sont poursuivies jusqu'à la fin de cette même année. Les analyses des anciennes halles ont débuté en janvier 1999 et ont duré près de cinq mois sans interruption; une dernière étape fut encore réalisée en novembre 1999 sous l'escalier construit par Marc Camoletti en 1921<sup>41</sup>. La vaste étendue des parcelles exploitées ici, associée aux investigations réalisées conjointement sur une surface considérable dans le quartier de Rive<sup>42</sup>, présentait une occasion unique d'aborder les différentes étapes de développement de la cité en direction du plan d'eau.

Les récentes études effectuées principalement dans les fonds d'archives ont démontré que l'urbanisation des rives du lac a débuté très tôt, dans le courant de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle déjà. La constitution d'une véritable ville prenant la forme d'une rue fermée à ses extrémités par les portes du Rhône à l'ouest et d'Yvoire à l'est peut alors être restituée; son prolongement en direction du couvent des Frères mineurs de Rive ne paraissant être définitivement intégré dans la ville qu'à partir du dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle. L'extension des îlots en direction du lac semble avoir été réalisée de façon progressive, l'espace ainsi gagné n'atteignant, entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle, que le premier quart de l'étendue globale délimitée par les Rues-Basses et la rue du Rhône actuelle<sup>43</sup>.

Dans l'environnement immédiat du port du Molard, les investigations menées en sous-sol donnent un nouvel éclairage à ce dossier. L'apport de la dendrochronologie est capital pour cette approche où les découvertes peuvent alors être situées de façon extrêmement précise dans le temps. Une puissante muraille de 2,5 m d'épaisseur, conservée sur près de 40 m de longueur et par endroits sur 2,5 m de hauteur, a été observée sous les façades septentrionales des anciennes halles et de l'immeuble situé au 56, rue du Rhône (fig. 17). Cette solide construction est appareillée de gros boulets de rivière liés au mortier de chaux; son tracé n'est pas rectiligne et elle possède une semelle saillante de deux assises dans sa partie ouest que l'on ne retrouve pas à l'est. Ces irrégularités traduisent peut-être une mise en œuvre qui n'a pas été réalisée d'un seul tenant, mais plutôt par tronçons successifs correspondant à la largeur des différentes propriétés. La datation de ce mur imposant est fournie par la présence d'un batardeau venant s'appuyer contre lui et dont les éléments de bois

44. Datation fournie par le Laboratoire romand de dendrochronologie (réf. LRD99/R4936). Ce sont près de vingt éléments appartenant à ce batardeau qui ont été analysés; tous ont donné la même datation.

45. Réf. LRD99/R4936

17. Anciennes halles du Molard | Muraille dégagée sous la façade nord des anciennes halles (à droite) contre laquelle se pose le mur maçonné dont la première étape de construction est datée 1335-1336

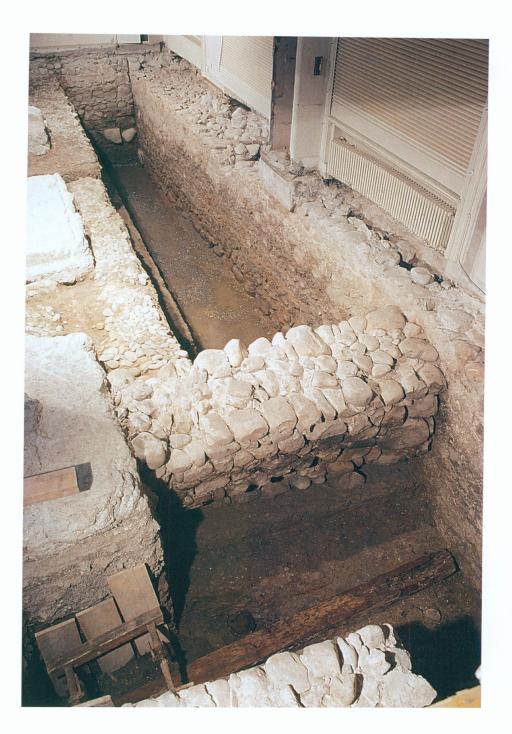
18. Anciennes halles du Molard | Relevé détaillé des vestiges 1. Muraille | 2. Batardeau | 3. Coffrage

1. Muraille | 2. Batardeau | 3. Cottrage de bois | 4. Façade orientale des halles 5. Mur de la galerie des halles

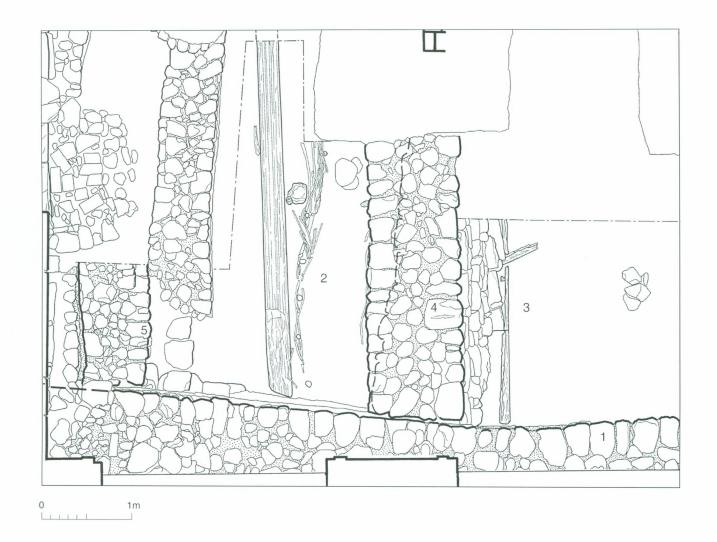
19. Anciennes halles du Molard | Stratigraphie dans les remblais déposés à l'arrière de la muraille

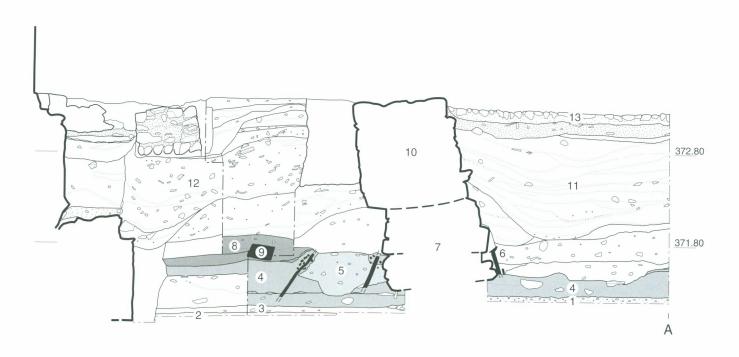
A. Localisation de la stratigraphie (> fig. 20) 1. Graviers et sables | 2. Sable gris clair compact | 3. Sable gris avec macro-restes végétaux = niveaux antérieurs aux aménagements médiévaux (1 à 3)

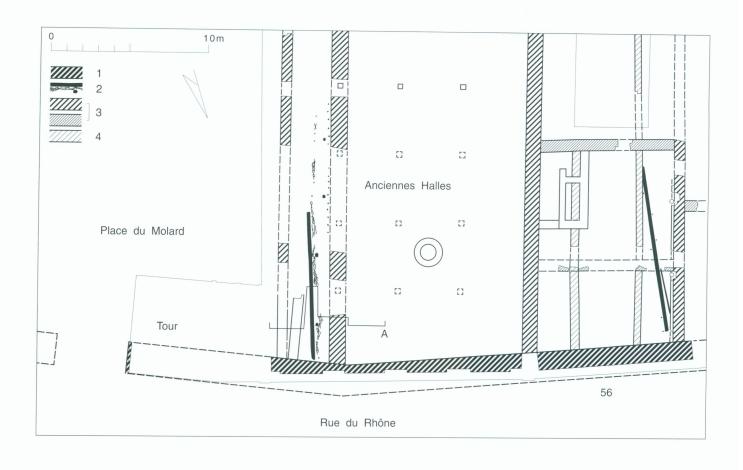
4. Limons très fins gris foncé avec fragments de cuir et matières organiques | 5. Batardeau | 6. Coffrage de bois | 7. Mur de terrasse | 8. Limon très fin gris brun avec fragments de cuir | 9. Poutre | 10. Fondations de la façade orientale des halles médiévales | 11. Remblais hétérogènes 12. Remblais hétérogènes avec nombreux fragments de carreaux de poêle du XIV° siècle 13. Pavage, sol des anciennes halles



étaient encore conservés à plus de 2 m de profondeur sous les remblais hétérogènes déposés à l'arrière de la maçonnerie. La grande quantité de branches et de piquets prélevée sur cet aménagement provisoire, afin d'être soumis à une analyse dendro-chronologique, a fourni une datation cohérente: automne-hiver 1332-1333<sup>44</sup>. C'est, sans doute, dans ces années que fut construite la muraille qui limitait, côté lac, les nouvelles parcelles créées à l'aide d'un terre-plein retenu, dans un premier temps, par un batardeau qui sera bientôt doublé d'un mur maçonné dont le coffrage de bois fut confectionné en automne-hiver 1335-1336<sup>45</sup> (fig. 18, 19 et 20).









A. Localisation de la stratigraphie (> fig. 19)
1. Muraille | 2. Structures de bois antérieures à l'aménagement du parcellaire (batardeau, poutres, planches...) | 3. Anciennes halles et parcellaire médiéval | 4. Aménagements tardifs

21. Immeuble 56, rue du Rhône | Structure constituée de poutres, planches et pieux, liée à l'aménagement de nouvelles parcelles vers la fin du XIV° siècle



46. Ce sont Marquita et Serge Volken du laboratoire Gentle Craft à Lausanne qui étudient actuellement ce matériel de cuir.

47. Réf. LRD99/R4936

48. Réf. LRD99/R4920. La poutre donne un *teminus post quem* de 1382 alors que la planche conserve encore son dernier cerne indiquant l'année 1392 pour l'abattage de l'arbre dont elle est issue.

49. Cf. Broillet 1997, p. 44

50. Cf. Beerli 1983, p. 103

51. Cf. Brunier 1997, p. 267

En amont de cette terrasse, plusieurs gros pieux de chêne seront encore implantés en profondeur, contre le batardeau, dans un terrain constitué d'une épaisse couche boueuse de limon gris-brun très fin fortement chargé en matières organiques. Ce niveau contenait un grand nombre de fragments de cuir provenant probablement d'officines de cordonniers ou de savetiers qui exerçaient généralement leur art à proximité des zones d'habitation<sup>46</sup>. Un renforcement constitué d'une grande poutre, confectionnée dans un tronc abattu en automne 1414-1415<sup>47</sup>, complétera finalement ce dispositif. Bien que les analyses des sédiments n'aient pas encore été réalisées, la présence de cette boue, au-dessus de laquelle on observe une sédimentation distincte de part et d'autre de l'alignement formé par le batardeau et le mur de boulets, pourrait indiquer l'existence d'un bassin portuaire côté place du Molard actuelle. En aval, une seconde poutre de sapin longue de 11 m a été repérée dans le même contexte; maintenue par des pieux de chêne, elle sert d'appui à une barrière de planches posées de chant qui traverse la moitié ouest de l'immeuble 56, rue du Rhône (fig. 21). Cette structure de bois, liée à l'aménagement de nouvelles parcelles en direction de la place de la Fusterie, fut assemblée à la fin du XIVe siècle et traduit bien la volonté d'augmenter l'espace nécessaire aux activités de la cité médiévale au détriment du plan d'eau. Il est intéressant de noter que la date de 1392, fournie par l'analyse dendrochronologique<sup>48</sup>, correspond à l'ordonnance épiscopale qui prévoyait de fortifier le front du lac et de protéger les accès à la ville basse offerts par les places-ports<sup>49</sup>.

Si la découverte d'une telle muraille dont la datation se situe dans le premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle ne prouve pas l'existence d'une ligne de fortification continue sur le rivage entre la tour Maîtresse et le pont sur le Rhône, elle témoigne toutefois de la présence d'un puissant système défensif dans ce secteur de la cité médiévale. Il serait même utile de reposer la question de l'édification d'une tour protégeant l'accès au port dès cette époque, construction qui pourrait se situer dans l'environnement immédiat de la tour actuelle, mais dont les traces n'ont jamais été repérées<sup>50</sup>.

Une sentence arbitrale rendue le 28 février 1309 en faveur de l'évêque de Genève contraint les citoyens de la cité à construire une halle. Cette halle dite Vieille ou de Fribourg occupait la partie côté Rues-Basses de la parcelle concernée. La présence d'une terrasse aménagée au plus tard en 1336 se développant jusqu'à la rue du Rhône actuelle pourrait correspondre à une plate-forme faisant office de quai de déchargement des marchandises contre lequel les bateaux pouvaient accoster <sup>51</sup>. C'est sur cette vaste esplanade que la halle dite Neuve ou de France, mentionnée comme récemment construite en 1416, fut probablement édifiée dans le prolongement du bâtiment existant. Les fondations de sa façade orientale, conservées sur la totalité des douze travées étudiées, se posent sur le mur de terrasse antérieur. C'est sans doute au cours de ce chantier que le bassin est comblé à l'aide de remblais hétérogènes comportant, entre autre matériel, un important mobilier céramique principalement constitué de carreaux de poêle du XIV<sup>e</sup> siècle. Un mur conservé le long de la façade principale du bâtiment actuel témoigne de l'existence d'une galerie bordant la halle Neuve à l'ouest.

C'est en 1690 que les halles furent entièrement reconstruites selon un programme comprenant trois vaisseaux parallèles de dix-neuf travées chacun augmentés à l'est d'une galerie couverte maçonnée donnant sur la place du Molard. Si l'enveloppe de ce bâtiment public est réalisée en dur, l'intérieur est par contre doté d'une structure charpentée avec des poteaux de chêne supportant les planchers des étages supérieurs

#### 52. Cf. AMSLER 1989

53. Cette étape de fouilles réalisées dans le cadre de la transformation de l'ancienne Prison de Saint-Antoine a bénéficié d'un crédit extraordinaire voté auprès du Grand Conseil. Les travaux archéologiques étaient placés sous la responsabilité de Marc-André Haldimann et c'est Dominique Burnand qui s'est chargé de la constitution du dossier graphique. Nos remerciements s'adressent à François Reinhard, responsable de la Direction des bâtiments (DAEL), ainsi qu'à Bernard Wenger qui ont tous deux facilité notre intervention sur le terrain. Frank Moor, architecte mandaté, et Christian Morel, ingénieur en charge du projet, ont toujours manifesté de l'intérêt pour notre démarche et nous leur en sommes reconnaissants. Enfin, notre gratitude s'adresse aux deux ouvriers qui ont assuré la fouille des niveaux archéologiques, il s'agit de Nicolas Sculati et Salvatore Usaï.

54. Voir notamment: BONNET 1986, pp. 55-58; BONNET 1988, pp. 49-50; BONNET 1990, pp. 9-11; HALDIMANN/RAMJOUÉ/SIMON 1991, pp. 194-204; BONNET 1998, pp. 18-19; HALDIMANN/MOINAT 1999, pp. 170-179; SIMON/DESIDERI 1999



(fig. 22). Les trois niveaux sont surmontés d'un comble mansardé couvert d'une toiture en croupe. Les façades ont été en grande partie maintenues jusqu'à aujourd'hui alors que la structure interne, elle, a subi de multiples transformations depuis la prise en charge de la Chambre des blés par la Société économique, dès 1798<sup>52</sup>.

Enfin, sans présenter dans le détail l'évolution des constructions établies durant plusieurs siècles sur la parcelle du 56, rue du Rhône, il faut simplement attirer l'attention sur le fait que ces bâtiments ont été à maintes reprises transformés en rapport avec leurs diverses fonctions dévolues tant à l'habitat qu'au commerce de détail, ce qui se traduit sur le terrain par une certaine densité de vestiges. Cette situation particulière ne se retrouve pas sur la parcelle des anciennes halles où les édifices, bien qu'ils aient subi diverses modifications au cours des âges, ont constamment repris la même organisation au sol, traduisant ainsi des principes structurels liés à une trame qui ne subit que très peu de changements au fil du temps.

Ancienne Prison de Saint-Antoine | Courtine et fossé

Le 26 octobre 1999 débutait la dernière intervention archéologique programmée dans le cadre du vaste projet lié à l'extension du Palais de justice et à la transformation de l'ancienne Prison de Saint-Antoine<sup>53</sup>. Cette ultime étape, qui doit se terminer dans le courant de l'été 2000, était destinée à compléter le dossier archéologique, déjà conséquent, établi lors des chantiers précédents<sup>54</sup>.

Les travaux ont été effectués dans la cour adossée à l'est du bâtiment, cour limitée par un mur de clôture isolant cet espace de la promenade Saint-Antoine. Sur la base des résultats obtenus lors des diverses études réalisées autour des fortifications dans le

Coord. 500.600/117.360, alt. 400.20 m

22. Anciennes halles du Molard | Intérieur des anciennes halles de 1690 avec la structure charpentée à poteaux de chêne supportant les planchers des étages supérieurs



55. Cf. Bonnet 1994, pp. 34-35; Terrier 1996, pp. 1-32; Bonnet et alii 1996, pp. 134-135

56. Sur les simples braies, cf. GRANDJEAN 1996, p. 240

57. Concernant le développement d'une telle porte à la fin du moyen âge, cf. BOUR-GAREL 1998, pp. 19-21

23. Ancienne Prison | Courtine du XVI° siècle conservée sous le mur de clôture de la cour adossée à l'est de l'ancienne Prison de Saint-Antoine

quartier de Saint-Antoine 55, nous avons tout d'abord suivi le tracé de la courtine du XVI<sup>e</sup> siècle dont la maçonnerie, conservée à une faible profondeur, était en tous points identique à celle dégagée lors du terrassement entrepris pour la construction du parking souterrain de Saint-Antoine (fig. 23). A l'arrière de cette muraille tardive, nous avons retrouvé le talus externe du fossé qui avait déjà été mis au jour sous la prison de Saint-Antoine; cette vaste dépression ainsi restituée présente une largeur de plus de 15 m pour une profondeur supérieure à 5 m. Cette structure est creusée dans le substrat fluvioglaciaire graveleux constitué par endroits d'épaisses couches d'argile verte déposées en surface. Aucun niveau d'occupation antérieur ou contemporain de l'utilisation du fossé n'a été mis en évidence dans cette partie de la fouille. Nous n'avons pas retrouvé les soubassements d'un mur d'enceinte qui aurait été édifié le long du flanc ouest du fossé. Seules les traces d'une tranchée de fondation épargnées par les destructions ultérieures pourraient témoigner de son existence. Par contre, le sommet du bord oriental du fossé est limité par la tranchée de récupération d'un mur d'une largeur conservée supérieure à un mètre, qui pourrait faire penser à une braie complétant le système défensif vers l'extérieur <sup>56</sup> (fig. 24). Cet ouvrage avancé sera ensuite remplacé par la courtine du XVIe siècle édifiée parallèlement quelques mètres plus en avant. Quant à la porte de Saint-Antoine, qui a dû connaître un développement considérable de part son emplacement stratégique 57 avant la construction du bastion de Saint-Antoine en 1560, il serait nécessaire de fouiller sous la rue des Chaudronniers en direction du pont Charles-Galland pour espérer retrouver son organisation. Une maçonnerie placée



58. Le matériel céramique n'est pas encore étudié et il a simplement été l'objet de premières observations sur le terrain par Marc-André Haldimann pour les fragments gaulois et romains et par Michelle Joguin pour les tessons médiévaux et plus tardifs.

59. Cf. supra, pp. 172-175

60. Cf. supra, p. 187

24. Ancienne Prison | Stratigraphie avec le bord oriental du fossé médiéval creusé dans les niveaux d'argile fluvio-glaciaire sur le fond du fossé, à son extrémité sud, pourrait appartenir à une pile de pont qui devait permettre de franchir cet obstacle avant de pouvoir pénétrer dans la cité.

Bien que le mobilier céramique récupéré dans les strates de comblement du fossé soit essentiellement gaulois et romain, la présence de quelques rares tessons de la fin de l'époque médiévale retrouvés en profondeur atteste son utilisation durant cette période<sup>58</sup>. Cette observation avait déjà été faite lors de la fouille des tranchées de fondation de la courtine présentée dans le parking de Saint-Antoine où la quasi totalité du matériel contenu dans les couches mises en place au XVI° siècle était également gaulois et romain. Relevant du même phénomène, il est intéressant de rappeler que sur le site du cloître de l'ancien couvent des Cordeliers de Rive <sup>59</sup> comme dans les remblais mis en place au moyen âge pour l'édification des halles du Molard <sup>60</sup>, là encore, la majorité des céramiques observées est antique. Sans vouloir multiplier les exemples, ce constat doit nous inciter à la prudence. Lorsqu'il s'agit de dater une structure à partir d'objets contenus dans les niveaux archéologiques, il est absolument indispensable de la réinsérer dans un contexte plus large.

Dans le cas du fossé en question, il faut avant tout tenir compte de la forte densité de l'occupation qui s'organise, durant l'Antiquité, de part et d'autre d'un axe de

61. Cf. Bonnet 1990, p. 11; Haldimann/Ramjoué/Simon 1991, p. 199

62. Cf. Bonnet 1990, p. 11

63. Cf. Blondel 1941, pp. 84-85; Blondel 1961, pp. 13-14; Bonnet et alii 1996; Bonnet 1998, pp. 18-19

64. Cf. supra, p. 183

65. Cf. CLOUZOT 1938, pp. 25-58

66. Enfin, nous exprimons notre reconnaissance envers Roger Beer, directeur du Service des espaces verts de la Ville de Genève, pour la collaboration qu'il entretient avec notre service depuis de nombreuses années.

67. Cf. Bonnet 1994, pp. 41-47; Bonnet 1996.1, pp. 33-34; Bonnet 1998, pp. 15-18

Coord. 501.050/117.260, alt. 389.00 m

Coord. 500.050/117.870, alt. 397.00-400.00 m

communication correspondant à l'actuelle rue des Chaudronniers. A partir du IIIe siècle, ce quartier ne présente plus de traces évidentes d'habitat; quelques sépultures du Bas-Empire signalent l'existence d'un cimetière placé le long de la voie menant à la cité désormais protégée par son enceinte réduite 61. Nous ne disposons que de très peu d'indices qui nous permettrait de suivre le développement de ce quartier depuis l'Antiquité tardive jusqu'à l'aménagement du fossé médiéval. Les fouilles réalisées à proximité présentent surtout des vestiges témoignant de la réorganisation du parcellaire à partir du XVIe siècle, hormis une cave attribuée au couvent des Clarisses fondé peu après 1470 62. Enfin, nous nous sentons autorisé de poser la question de savoir s'il y a réellement eu un front de fortification dès le XII<sup>e</sup> siècle au niveau des façades des bâtiments dominant actuellement la promenade de Saint-Antoine. Le dispositif mis en évidence à plusieurs reprises à la faveur des fouilles réalisées au cours de ce siècle<sup>63</sup> pourrait correspondre uniquement à cette vaste campagne de fortification de la ville qui, dans le dernier quart du XIVe siècle, intégrera également le quartier de Rive avec le couvent des Cordeliers<sup>64</sup>. Seule une recherche approfondie dans les fonds d'archives associée à une relecture des découvertes archéologiques permettraient de proposer de nouvelles hypothèses sur le développement de ce front oriental de la cité.

### Triangle de Villereuse | Fortifications

C'est Alain Peillex qui a suivi les travaux de terrassement entrepris sur cette vaste parcelle lors de la réalisation d'un nouveau projet de construction. Notre attention s'est portée sur ces terrains, car nous pensions qu'ils correspondaient à l'emplacement des défenses avancées qui prenaient ici la forme d'ouvrages à corne. Ces réalisations du début du XVII° siècle ne sont pas localisées avec une grande précision; elles apparaissent pour la première fois sur le plan du sieur Du Praissac dressé en 1611, puis furent modifiées à diverses reprises avant le réaménagement total de ce front défensif à partir de 1716 65. En fait, aucun vestige n'a été repéré au cours de ce chantier et les traces de ces fortifications sont peut-être à chercher plus en retrait, au niveau de la place Sturm ou de la rue Ferdinand-Hodler.

# Parc de La Grange

Les fouilles archéologiques en cours dans le Parc de La Grange se sont poursuivies sans interruption durant les deux années couvertes par cette chronique. Ce sont Marc-André Haldimann et Gaston Zoller qui ont assuré respectivement les responsabilités scientifique et technique de ce chantier, Evelyne Ramjoué Broillet étant en charge de la documentation graphique. Nous avons tout particulièrement apprécié l'aide d'Alexandra Bruggimann et Jean-Daniel Wendling et nous remercions également Manuel Picarra ainsi que Luis Rial pour le travail réalisé sur le terrain 66. Ce dossier a déjà été présenté à plusieurs reprises dans la revue *Genava* depuis le début des travaux en 1992 67, les notices le concernant ont démontré l'intérêt et la complexité d'un site qui a révélé des phases d'occupation allant de la préhistoire à nos jours. Comme la dernière campagne de recherches sur le terrain n'est pas encore terminée, nous nous contenterons d'exposer rapidement les derniers résultats des fouilles en attendant l'élaboration de la synthèse qui tiendra compte de la totalité des données archéologiques.



68. La majorité du mobilier n'a pas encore fait l'objet d'une étude approfondie et les datations sont données à titre indicatif sur la base des premières observations réalisées par Marc-André Haldimann.

69. Cf. Bonnet 1996.1, p. 34; Haldimann/Zoller 1997, p. 246

Mégalithes | Occupation gauloise. Les récents travaux ont porté sur la pars urbana de l'établissement antique. Les tracés de plusieurs fossés antérieurs ont ainsi pu être précisés (fig. 25). Ces structures en creux présentent une organisation complexe qui devait définir un parcellaire dont la restitution ainsi que la fonction restent délicates à saisir. Une construction sur sablières et poteaux semble avoir été aménagée à l'intérieur de l'angle sud-est de l'aire délimitée par l'un de ces fossés, dont le bras sud se trouve sur l'emplacement du stylobate nord du péristyle édifié ultérieurement. C'est dans le périmètre immédiat de cet édicule que nous avons retrouvé plusieurs mégalithes en position secondaire ou encore basculés dans les fossés partiellement comblés avec un sédiment livrant un mobilier céramique daté entre 150 et 80 av. J.-C 68. Si la présence de mégalithes suggère l'existence d'un lieu de culte à l'origine, il semble que le déplacement de certains d'entre eux durant l'époque celtique traduise bien la volonté de perpétuer le caractère religieux de cet espace (fig. 26). Ces éléments, abandonnés par la suite, seront définitivement scellés par un dépotoir dont les quelque 4000 fragments de céramiques recueillis indiquent une date comprise entre 60 et 40 av. J.-C. pour sa mise en place.

25. Parc de La Grange | Fossés de La Tène finale antérieurs aux fondations de la villa gallo-romaine Villa gallo-romaine. C'est au cours de l'époque augustéenne que se développe un habitat localisé au sud de l'espace considéré, dont l'organisation et le type des constructions ont déjà été décrits <sup>69</sup>. Les récentes investigations ont mis en évidence un nouvel édifice installé dès 20 av. J.-C., comprenant deux ailes articulées autour d'une cour avec un



70. Ces observations sont le fruit de réflexions engagées sous l'impulsion de Pierre André sur le chantier de fouilles; une étude architecturale plus détaillée sera réalisée ultérieurement sous sa conduite.

sol de gravier. Ces bâtiments seront sans doute arasés lors de l'édification de la villa maçonnée dont la datation reste difficile à établir avec exactitude. En effet, ses sols ont pratiquement tous été détruits à la fin du siècle dernier interdisant alors toutes relations entre les niveaux d'utilisation et le matériel découvert. Toutefois, le mobilier céramique récupéré dans les remblais mis en place pour la construction du corps principal de la pars urbana est augustéen, alors que le terrain sur lequel repose le portique fournit un ensemble d'époque flavienne. Ces rares indices nous incitent à situer cet événement dans le courant du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., sans plus de précision. Bien que la chronologie relative des diverses maçonneries ne soit pas évidente à établir, puisque seuls les soubassements des murs sont généralement conservés, nous retiendrons tout de même l'hypothèse d'un plan prévu dès l'origine avec un corps principal d'habitation s'articulant autour d'un atrium, contre lequel s'adossent un portique au nord et un péristyle au sud. La présence d'un atrium dans la pars urbana d'une villa dénote un caractère exceptionnel, unique en Suisse et très rare en Gaule. Cette particularité justifie une étude typologique détaillée qui sera entreprise au terme des recherches effectuées sur le terrain<sup>70</sup>.

Les travaux se sont également poursuivis à l'ouest, dans une aire se développant au sud du mur édifié dans le prolongement de la façade arrière du portique. Un bâtiment de vastes proportions, doté d'une abside adossée contre sa façade méridionale, semble avoir été réalisé au plus tôt dans le courant du III<sup>e</sup> siècle. L'espace organisé à l'ouest sera aménagé sur une couche constituée en majeure partie de fragments de *tegulæ* qui a

26. Parc de La Grange | Mégalithes placés en position secondaire sur le tracé des fossés comblés entre 150 et 80 av. J.-C.



71. Cf. Bonnet 1994, p. 45

72. Cf. Bonnet 1998, p. 18

73. Cf. Terrier 1991; Terrier/Haldimann/Wiblé 1993 livré un important matériel daté de la seconde moitié du IV° siècle. Sur ce niveau seront élevées deux modestes bâtisses, posées sur solins de pierres sèches et *tegulæ* (fig. 27), qui seront bientôt complétées par d'autres constructions, lesquelles tiennent toujours compte de l'organisation architecturale antique. Durant cette période, aucun indice à disposition ne permet d'affirmer la continuité de l'occupation au sein même de la demeure principale de la *pars urbana*.

Hobitot médiéval. L'édification d'une *villa* tardo-antique à l'extérieur de l'enceinte délimitant la *pars rustica* au nord <sup>71</sup>, la présence d'un impressionnant bâtiment en bois réalisé au moyen âge reprenant les alignements des constructions du Bas-Empire, ou encore la localisation d'une maison-tour démolie vers 1730 dans les environs immédiats <sup>72</sup> illustrent bien la richesse de ce dossier. Dès lors, le site du Parc de La Grange constitue un cadre de réflexion unique offrant de multiples pistes pour aborder l'occupation d'un territoire au cours du temps. Les résultats de ces recherches, ainsi que ceux obtenus, par exemple, sur le site proche de Vandœuvres <sup>73</sup> où la fondation d'une église paléochrétienne ancrera définitivement la communauté villageoise sur l'emplacement de la *pars urbana* d'une villa antique, doivent nous encourager à poursuivre une telle démarche.

27. Parc de La Grange | Solins de pierres sèches et tegulæ appartenant à une modeste bâtisse de l'Antiquité tardive

Coord. 500.050/118.100, alt. 375.70 m

74. Nos vifs remerciements s'adressent au maître de l'ouvrage, Pierre-Alain Schusselé, au bureau d'architectes Diserens-Von Kaenel ainsi qu'à l'entreprise Meier-Bachetta pour le soutien qu'ils nous ont apporté.

75. Cf. PAUNIER 1981, pp. 137-148

76. Réf. LRD98/R4478

77. Cf. Broillet/Schätti 1995, p. 83

Coord. 499.900/118.690, alt. 391.00 m

Coord. 500.860/118.970 et 501.000/118.880, alt. 369 00 m

La rénovation des immeubles situés 6, 8, 10, place De-Grenus et 9, rue Rousseau a été précédée par des reprises en sous-œuvre<sup>74</sup>. De juillet 1998 à juin 1999, les travaux de terrassement ont été suivis par deux collaborateurs du service, Béatrice Privati et Alain Peillex. Ce secteur est en effet sensible, car des bâtiments et des couches archéologiques datés notamment du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> siècle ont été en partie reconnus lors des investigations effectuées avant la construction du magasin La Placette et de l'entrée de son parking, en 1964<sup>75</sup>. Nos observations ont permis de constater que des caves, implantées précédemment sous deux des immeubles en réfection, étaient fondées à un niveau très proche de celui des vestiges observés au centre de la place De-Grenus, compromettant l'espoir de retrouver le développement de ces bâtiments.

En revanche, dans les niveaux d'argile d'un angle du sous-sol, 8, place De-Grenus, une installation légère en bois, dont subsistaient quatre planches superposées maintenues par deux piquets, a pu être repérée, malgré la montée rapide de la nappe phréatique. Ces éléments en chêne, épicéa et sapin ont été prélevés par le Laboratoire romand de dendrochronologie; les résultats des analyses effectuées indiquent des dates d'abattage comprises entre l'automne/hiver 1445-1446 et l'automne/hiver 1446-1447<sup>76</sup>. Il conviendra de rappeler ici que la localisation de ces structures correspond précisément à l'emplacement des vignes et prés épiscopaux qui ont été abergés en 1445-1446 et se situaient à l'arrière des maisons du bourg de Coutance créé entre 1424 et 1429<sup>77</sup>.

A ces observations, qui apportent donc un élément précieux à l'étude de l'extension du quartier médiéval, s'ajoutent notamment le repérage du tuyau d'une ancienne fontaine, ainsi que celui d'une vingtaine de piquets retrouvés dans le sous-sol du 6, place De-Grenus; leur organisation paraît confirmer la présence d'un aménagement destiné à assécher le terrain avant des travaux d'une certaine envergure.

Rue Montbrillant 20 | Puits

Soucieux de leur patrimoine, les habitants de l'îlot 13 nous ont avertis qu'un puits avait été dégagé dans une cour située à l'est du bâtiment. Ce puits a une profondeur de 20 m pour un diamètre de un mètre, il présente un appareil en boulets de rivière non jointoyé et alimentait probablement les jardins à la fin du XIX° siècle. Il a été consolidé et conservé. Sur le terrain, un bloc erratique de granit, d'une longueur de 3 m et une largeur de 2,40 m à la base, a attiré notre attention. Il avait été découvert, selon les témoignages, à près de 3 m de profondeur sous l'immeuble pour être ensuite entreposé dans la cour. Sur les conseils du professeur A. Gallay du Département d'anthropologie et écologie de l'Université de Genève, ce mégalithe a été replacé dans le cadre du nouvel aménagement de surface. Sa forme, peut-être taillée, ainsi que son emplacement à proximité immédiate d'une ancienne voie pourraient indiquer qu'il s'agit d'un menhir.

Stations littorales de Pâquis A et Pâquis B

En juillet 1999, les établissements littoraux immergés classés de Genève-Pâquis A et Pâquis B ont subi des dégâts importants, suite à des travaux de génie civil. La station des Pâquis A n'a été touchée que sur quelques mètres dans sa partie sud, tandis que

78. Les mesures et prélèvements ont été réalisés par Christiane Pugin, Grégoire de Ceuninck et Pierre Corboud.

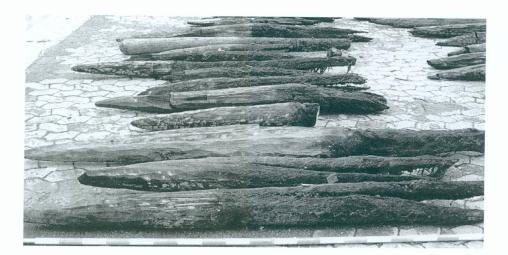
79. Réf. LRD99/R4981

80. C'est Béatrice Privati qui a assuré le suivi du dossier sur le terrain.

81. Cf. Aubert 1928, pp. 249-251

82. Réf. LRD99/R4978

83. Cf. TERRIER 1988.1; TERRIER 1988.2, pp. 28-34



plus de la moitié des pilotis encore conservés sur le site des Pâquis B ont été cassés ou déchaussés par les mouvements de l'engin (fig. 28). Une petite campagne de sauvetage a permis de prélever trente-deux pilotis parmi les plus abîmés et de reconstituer leur position exacte dans le village<sup>78</sup>. La datation dendrochronologique de vingt-sept échantillons de ces bois fournit une seule date d'abattage en 995-994 av. J.-C.<sup>79</sup>

#### Les autres communes · Rive droite · Secteur Rhône-Lac

Dardagny | Ancien presbytère

A l'occasion des travaux de réhabilitation entrepris dans l'ancien presbytère de Dardagny, une campagne de carottages a été effectuée en août 1999 afin de tenter de préciser la datation des différentes phases de construction de cet ensemble architectural 80. Aujourd'hui, les bâtiments présentent une organisation comprenant un rural constitué de trois travées qui devait remplir, à l'origine, les fonctions traditionnelles d'écurie, grange et habitation 81. Dans un second temps, la travée orientale a été partiellement intégrée dans le corps de logis principal édifié à l'est.

Les résultats des analyses effectuées par le Laboratoire romand de dendrochronologie <sup>82</sup> montrent que l'aménagement du rural peut être daté du début du XVII es iècle. Les dates d'abattage des bois de chêne les plus anciens utilisés dans les parties basses de l'assemblage de la grande ferme à poteau se placent en effet au printemps 1614 pour le pilier central et aux environs de 1614 pour les sablières basses (fig. 29). Des réfections seront entreprises ultérieurement, ainsi qu'en témoigne la date d'abattage de l'automne/hiver 1689-1690 des bois d'épicéa et de sapin blanc utilisés, sans doute, en liaison avec une modification de la toiture. Le premier état de cette construction a ainsi précédé de peu l'édification de la maison, affectée au logement du pasteur, qui lui est adossée. Les solives en bois de chêne du rez-de-chaussée de ce bâtiment indiquent, en effet, un abattage intervenu quelques années plus tard, en automne/hiver 1619-1620. Une telle situation mettant en évidence l'adjonction d'une maison cossue à un rural préexistant a déjà été observée à Meinier pour la fin du XVI es iècle <sup>83</sup>.

Notons encore la présence d'un linteau en chêne qui avait attiré notre attention; il surmonte une niche aménagée dans la façade nord de l'habitation à l'intérieur de la

Coord. 488.570/116.550, alt. 430.36 m

28. Genève-Pâquis | Pilotis prélevés sur la station Bronze Final de Genève-Pâquis B. L'essence utilisée est exclusivement le chêne. Les pointes conservées dans le sédiment présentent encore des traces de travail à la hache de bronze.



cuisine. En l'absence du dernier cerne de croissance sous l'écorce ainsi que de l'aubier, sa date d'abattage n'a pu être donnée avec précision, mais on peut estimer qu'elle n'est pas antérieure à 1536. Ce résultat doit être mis en relation avec le linteau à accolade visible sur la petite fenêtre ouverte dans la façade nord, dont le type peut être attribué au XVI<sup>e</sup> siècle. Ces rares témoignages architecturaux antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle pourraient indiquer la présence d'une construction plus ancienne dont ne subsiste que peu de choses, mais ils pourraient tout autant provenir de la récupération de matériaux effectuée sur un site éloigné. Seule une fouille exhaustive du sous-sol combinée avec une analyse complète des élévations des maçonneries pourraient peut-être apporter une réponse à cette question.

Bronze Ancien de la Pointe-à-la-Bise. La station de Bassy I constitue un des villages

Les autres communes · Rive gauche · Secteur Arve-Lac

Anières | Station littorale de Bassy I

Dirigée par Pierre Corboud, une équipe a réalisé au cours du mois de mars 1998 diverses mesures de contrôle de l'érosion, ainsi que des observations archéologiques en plongée sur la station Bronze Final d'Anières-Bassy I, sur celle de Bellerive I et sur l'établissement

Coord. 506.370/126.520, alt. 366.00 m

29. Dardagny | Partie de la grande ferme à poteau conservée dans le rural



84. Ces travaux ont été effectués par Christiane Pugin et Pierre Corboud secondés par Yanick Lettry.

littoraux les mieux conservés des rives genevoises du Léman. Cette préservation est probablement une conséquence de sa relative profondeur (environ 5,6 m), qui la met plus que d'autres stations lémaniques à l'abri de l'érosion naturelle. Le relevé et l'étude de ce site encore mal connu devraient être poursuivis les années prochaines.

Collonge-Bellerive | Prospection archéologique de la roselière de la Pointe-à-la-Bise

Coord. 503.830/121.960, alt. 370.00 m

30. Troinex | Dégagement du mégalithe dressé au bord de la route de Bossey en vue de son déplacement devant la Mairie de Troinex En avril 1998, un projet de revitalisation de la roselière littorale de la Pointe-à-la-Bise a nécessité un examen archéologique préliminaire de la surface de la réserve naturelle. Les rives de la commune de Collonge-Bellerive sont relativement riches en vestiges de villages littoraux, notamment la grande station de Bellerive I, datée du Bronze Final, celle plus modeste de Bellerive II, attribuée au Néolithique Final (groupe d'Auvernier), et celle de la Pointe-à-la-Bise d'où proviennent des objets caractéristiques du début du Bronze Ancien. Les quelque trente-huit carottages réalisés sur toute la surface de la roselière lacustre, voisine de l'altitude 372 m, n'ont révélé aucune trace de couche archéologique d'époque préhistorique <sup>84</sup>. En revanche, la séquence sédimentaire observée dans ces carottes montre une succession de niveaux limoneux et sableux qui confirme la bonne conservation des couches naturelles et permet d'espérer la découverte de nouveaux vestiges d'occupations préhistoriques dans la zone immergée, entre la station connue et la rive.

85. Cf. supra, p. 196

86. Nous remercions Jean Riedlinger, propriétaire de la parcelle située au 21, chemin du Pré-d'Orsat, qui nous a avertis de cette découverte. C'est Marc-André Haldimann qui a documenté ces vestiges, avec l'aide d'Evelyne Ramjoué Broillet.

87. Des vestiges d'époque romaine auraient été dégagés lors de la construction du centre communal de voirie situé en face de la propriété, mais n'ont toutefois pas été observés de manière précise.



Collonge-Bellerive | Station littorale de Bellerive |

Coord, 503,750/123,200, alt. 368.00 m

La station de Bellerive I a subi des dégâts plus importants que les établissements de Genève-Pâquis A et Pâquis B, suite aux mêmes travaux de génie civil<sup>85</sup>. Ici, la tranchée traverse perpendiculairement le site dans sa partie la mieux conservée. Une bande de terrain de 3 à 4 m de large est totalement détruite et les pilotis sont cassés ou déchaussés sur une largeur de plus de 15 m. Des travaux de sauvetage devront être entrepris prochainement pour tenter de documenter une partie des informations archéologiques encore disponibles.

# Collonge-Bellerive | Drain gallo-romain

Coord. 504.690/123.220, alt. 406.00 m

C'est dans le courant du mois de mars 1998 que l'on a pu constater la présence d'un drain traversant une propriété lors de travaux entrepris dans le jardin<sup>86</sup>. Ce drain découvert sous 0,5 m de terre brune est implanté dans le substrat naturel composé ici d'argile jaunâtre. Réalisé à l'aide de galets et de schistes disposés irrégulièrement, cette structure contient également des fragments parfois importants de *tegulæ* galloromaines. C'est la présence de *tegulæ* et d'*imbrices* qui incite à dater cette canalisation dans le courant de l'Antiquité. L'existence présumée d'un établissement gallo-romain à proximité viendrait conforter cette hypothèse<sup>87</sup>.

31. Chancy | Fouille de l'ancien cimetière dégagé au pied du mur de soutènement

# Les autres communes · Rive gauche · Secteur Arve-Rhône

Troinex | Déplacement de deux mégalithes

Coord. 501.107/112.779, alt. 424.80 m

88. Cf. Blondel 1943, pp. 57-79

\* Coord. 487.475/112.050, alt. 348.00 m

89. En effet, les problèmes statiques liés au glissement de terrain ne laissaient que peu de souplesse quant à l'organisation de ce chantier. Dans ces conditions, nous remercions tous les intervenants impliqués sur le terrain et plus particulièrement Fabio Heer, directeur du Service des lacs et cours d'eau.

C'est à l'initiative de Béatrice Luscher, maire de la commune de Troinex, que les deux mégalithes disposés le long de la route de Bossey ont été déplacés pour rejoindre une copie de la Pierre-aux-Dames présentée au milieu de l'espace vert aménagé devant la Mairie (fig. 30). Un panneau didactique accompagne ces témoins de la préhistoire, indiquant au visiteur l'emplacement d'origine de ces vestiges et donnant quelques explications sur ce lointain passé. L'autorisation de transférer ces précieux témoins a été délivrée, car ils ne se trouvaient plus dans leur situation d'origine et leur localisation, au bord de la route de Bossey, les exposait à un réel danger de collision sur un axe où la circulation est aujourd'hui devenue très dense.

# Chancy | Ancien cimetière

Depuis plusieurs années, un glissement du terrain, en direction du Rhône, menaçait les maisons édifiées en bordure du plateau dominant le fleuve. Afin de se prémunir contre ce danger, un vaste chantier de consolidation, destiné à réaliser un important mur de soutènement ancré en profondeur, a été entrepris. Des ossements humains étaient apparus lors des sondages préliminaires effectués en mars 1998 et le Service cantonal d'archéologie, prévenu par l'entreprise, avait demandé à être averti, afin de pouvoir intervenir lors des travaux.

C'est au cours du mois d'octobre 1998 que la fouille de la zone concernée a pu être entreprise sous la responsabilité d'Alain Peillex dans des conditions difficiles, inhérentes aux contraintes liées à ce chantier de construction particulièrement délicat <sup>89</sup>. Ces investigations ont permis la mise au jour d'une cinquantaine de sépultures ayant appartenu à un ancien cimetière (fig. 31). La plupart des sujets semblent avoir été inhumés en pleine terre, hormis une quinzaine qui présentait des traces de cercueil en bois. Les fosses étaient installées dans la moraine graveleuse qui apparaissait à une profondeur d'environ 40 cm au-dessous du sol. Bien que l'on puisse distinguer trois orientations différentes des squelettes, cette observation ne permet pas d'établir une chronologie relative traduisant des périodes successives d'ensevelissement. Nous n'avons pas retrouvé d'objet particulier qui aurait accompagné les défunts dans leur dernière demeure; seules quelques épingles de linceul, ainsi qu'une série importante de clous en fer forgé, provenant de l'assemblage de planches de cercueils, ont été récupérées.

Un petit mur de terrasse limite l'espace funéraire en aval. Un segment de son élévation effondrée indique qu'il était maçonné avec un mortier gris-beige très dur, alors que les deux premières assises de ses fondations, encore en place, ont été réalisées en pierres sèches. Le type de son appareil, constitué de petits boulets disposés de façon à présenter deux parements extrêmement réguliers, permet d'avancer une datation entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

La présence de ce groupe isolé de tombes, placé dans un terrain abrupt, plusieurs mètres en contrebas de la route, s'explique très bien. A l'origine, les sépultures se trouvaient au même niveau que les habitations du village et, c'est au cours du temps, sous l'effet de l'érosion du Rhône, que des pans entiers de la terrasse s'effondrèrent

90. Selon plusieurs témoins du village, les parcelles faisant terrasse côté Rhône à l'arrière des maisons seraient descendues d'environ 5 m au cours de ces vingt dernières années. Ce phénomène témoigne bien de l'ampleur des mouvements de terrain sur cette zone.

91. Cf. Blondel 1931, p. 69; Sauter 1974, pp. 240-241; Bertrand 1979, pp. 5-18; Paunier 1981, p. 127

dans la pente, entraînant avec eux toutes les structures conservées dans leur sous-sol<sup>30</sup>. Dès lors, il faut restituer le lieu d'origine de cette aire funéraire autour de l'église placée sous le vocable de saint Genis qui s'élevait sur l'emplacement de l'ancienne mairie, située à l'intérieur du virage de la route de Bellegarde. Cette église paroissiale est installée dans l'environnement immédiat d'un établissement antique. Les nombreuses découvertes relatées dans différents articles<sup>91</sup> mettent bien en évidence le riche potentiel archéologique de cette partie du village qu'il conviendra de surveiller si des travaux devaient être entrepris au sein de ce périmètre.

# Bibliographie

	bibliographie
Ami-Argand 1999	«Ami Argand à Versoix · Histoire et archéologie d'un site industriel», Patrimoine et architecture,
	numéro hors série, Genève 12.1999
Amsler 1989	Christine Amsler, Les anciennes halles du Molard et annexes (rue du Rhône 56, parcelles arrière et Tour du Molard), rapport dactylographié, Genève 1989
Archéologie 1999	«Archéologie médiévale dans l'arc alpin», actes du colloque <i>Autour de l'église</i> , Genève, 5 et 6 septembre 1997», <i>Patrimoine et architecture</i> , cahier n° 6-7, Genève 1999
ARCHINARD 1864	André Archinard, Les édifices religieux de la vieille Genève, Genève 1864
AUBERT 1928	Paul Aubert, «Notes sur la maison rurale genevoise», Genava, VI, 1928, pp. 249-284
BEERLI 1983	Conrad André Beerli, Rues Basses et Molard · Genève du XIIIe au XXe siècle, Genève 1983
Bertrand 1979	Pierre Bertrand, <i>Chancy commune genevoise</i> , Notice historique publiée par la municipalité de Chancy, Genève 1979 <sup>2</sup>
BILLAUD 1989	Yves Billaud, «Etude sédimentologique et palynologique · Apport à l'histoire du Léman», <i>Archéologie suisse</i> , 12-1989/1, 1989, pp. 22-24
BLONDEL 1923	Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1922», Genava, I, 1923, pp. 78-87
BLONDEL 1925	Louis Blondel, «Le port gallo-romain de Genève », Genava, III, 1925, pp. 85-104
Blondel 1926	Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1925», Genava, IV, 1926, pp. 68-82
BLONDEL 1931	Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1930 », Genava, IX, 1931, pp. 60-81
BLONDEL 1932.1	Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1931», Genava, X, 1932, pp. 43-54
BLONDEL 1932.2	Louis Blondel, «Le couvent de Rive», Notes d'archéologie genevoise · Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, V, Genève 1932, pp. 286-306
<b>BLONDEL 1932.3</b>	Louis Blondel, «Maisons gauloises et édifice public romain (basilique?) », Genava, X, 1932, pp. 55-76
BLONDEL 1933	Louis Blondel, «Les premiers édifices chrétiens de Genève de la fin de l'époque romaine à l'époque romane», <i>Genava</i> , XI, 1933, pp. 77-101
BLONDEL 1936	Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1935», Genava, XIV, 1936, pp. 32-46
BLONDEL 1939	Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1938», Genava, XVII, 1939, pp. 39-62
Blondel 1941	Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1940», Genava, XIX, 1941, pp. 82-97
BLONDEL 1943	Louis Blondel, «L'ensemble mégalithique de la Pierre-aux-Dames à Troinex», <i>Genava</i> , XXI, 1943, pp. 57-79
Blondel 1946	Louis Blondel, «Le développement urbain de Genève à travers les siècles», Cahiers de préhistoire et d'archéologie, III, Genève-Nyon 1946
Blondel 1957	Louis Blondel, «Le temple de l'Auditoire, ancienne église de Notre-Dame-la-Neuve», <i>Genava</i> , n.s., V, fascicules 1-4, 1957, pp. 97-128
Blondel 1960	Louis Blondel, «Eglise de Saint-Germain à Genève · Pierres sculptées paléochrétiennes», <i>Genava</i> , n.s., VIII, 1960, pp. 153-160
BLONDEL 1961	Louis Blondel, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1960-1961», Genava, n.s., IX, 1961, pp. 3-28
Bonnet 1984	Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1982 et 1983», Genava, n.s., XXXII, 1984, pp. 43-62
BONNET 1986	Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1984 et 1985», <i>Genava</i> , n.s., XXXIV, 1986, pp. 47-68
Bonnet 1988	Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1986 et 1987», Genava, n.s., XXXVI, 1988, pp. 37-56
BONNET 1989	Charles Bonnet et alii, «Les premiers ports de Genève », Archéologie suisse, 12-1989/1, 1989, pp. 2-10

Genava, n.s., XLII, 1994, pp. 31-54 BONNET 1996.1 Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1994 et 1995», Genava, n.s., XLIV, 1996, pp. 25-42 BONNET 1996.2 Charles Bonnet, «Habitat des premiers clercs dans le groupe épiscopal de Genève», Hans Rudolf Sennhauser (ed.), Wohn- und Wirtschaftsbauten frühmittelalterlicher Klöster (Internationales Symposium, 26.9.-1.10.1995 in Zurzach und Müstair, in Zusammenhang mit den Untersuchungen im Kloster St. Johann zu Müstair), Zurich 1996, pp. 11-13 **BONNET 1998** Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1996 et 1997», Genava, n.s., XLVI, 1998, pp. 11-24 BONNET et alii 1996 Charles Bonnet, Philippe Broillet, Jacques Bujard, Jean Terrier, «Le canton de Genève», dans Hans Rudolf Sennhauser (éd.), Stadt- und Landmauern, Bd 2, Stadtmauern in der Schweiz, Kataloge, Darstellungen, ETH, Zurich 1996, pp. 127-147 **BOURGAREL 1998** Gilles Bourgarel, «La porte de Romont · 600 ans d'histoire révélés par l'archéologie», Pro Fribourg, n° 121, 1998, pp. 19-21 Lionel Breitmeyer, Marguerite J. Wyler-Bertini, Eglise Saint-Germain, Genève, Genève 1990 Breitmeyer/Wyler-Bertini 1990 **BROILLET 1992** Philippe Broillet, « Autour de la porte d'Yvoire · Les ports de la place de Longemalle à la fin du moyen âge (Contribution à une histoire du développement des Rues-Basses de Genève, XIII°-XV° siècles)», Genava, n.s., XL, 1992, pp. 31-53 **BROILLET 1997** Philippe Broillet, «Le développement et la fortification des Rues-Basses de Genève et du bourg neuf de Saint-Gervais à la fin du moyen âge (XIIIe-XVe siècle)», dans Philippe Broillet (dir.), Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Genève, tome 1: La Genève sur l'eau, Bâle 1997, pp. 31-55 BROILLET/SCHÄTTI 1995 Philippe Broillet, Nicolas Schätti, «L'église paroissiale de Saint-Gervais de Genève et sa reconstruction en pierre et en brique au XVe siècle», dans Paul Bissegger, Monique Fontannaz (dir.), Hommage à Marcel Grandjean. Des pierres et des hommes, Bibliothèque historique vaudoise, nº 109, Lausanne 1995, pp. 81-106 Brunier 1997 Isabelle Brunier, «Les halles du Molard», dans Philippe Broillet (dir.), Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Genève, tome 1: La Genève sur l'eau, Bâle 1997, pp. 267-275 **BULLY 1995** Sébastien Bully, «Les vestiges médiévaux du palais abbatial de Saint-Claude», Travaux de la Société d'émulation du Jura, 1995 (1996), Lons-le-Saunier, pp. 33-47 CHOISY 1928 Albert Choisy, «Notes sur le couvent de Rive», Etrennes genevoises, 1928, pp. 3-27 CLOUZOT 1938 Etienne Clouzot, Anciens plans de Genève, XVe-XVIIIe siècles, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, VI, Genève 1938, pp. 25-58. DEONNA 1927 Waldemar Deonna, «Les collections lapidaires au Musée d'art et d'histoire (suite)», Genava, V, 1927, GALIFFE 1872 Jean-Barthélemy-Gaifre Galiffe, Genève historique et archéologique, Genève 1872 Marcel Grandjean, «L'église Saint-François et l'ancien couvent des Frères mineurs», Les monuments Grandjean 1965 d'art et d'histoire du Canton de Vaud, I, Bâle 1965, pp. 185-257 Marcel Grandjean, «Le château de Vufflens · Grand monument d'art», Le château de Vufflens | Biblio-GRANDJEAN 1996 thèque historique vaudoise, 110, Lausanne 1996, pp. 191-293 Marc-André Haldimann, Patrick Moinat, «Des hommes et des sacrifices · Aux origines celtiques de HALDIMANN/MOINAT 1999 Genève», Archéologie suisse, 22-1999/4, 1999, pp. 170-179 HALDIMANN/RAMJOUÉ/SIMON 1991 Marc-André Haldimann, Evelyne Ramjoué, Christian Simon, «Les fouilles de la cour de l'ancienne Prison Saint-Antoine · Une vision renouvelée de la Genève antique », Archéologie suisse, 14-1991/2, 1991, pp. 194-204 Marc-André Haldimann, Gaston Zoller, «Genève GE, Parc de La Grange», Annuaire de la Société suisse HALDIMANN/ZOLLER 1997 de préhistoire et d'archéologie, vol. 80, 1997, p. 246 Claire Huguenin, Ulrich Doepper, Olivier Feihl, «L'église Saint-François de Lausanne · Genèse d'un HUGUENIN/DOEPPER/FEIHL 1998 monument historique», Cahiers d'archéologie romande, 73, Lausanne 1998 Daniel Paunier, La céramique gallo-romaine de Genève, Mémoires et documents publiés par la Société Paunier 1981 d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4, IX, Genève 1981 Nathalie Pichard Sardet, Sylvie Berti, Catherine May Castella, «Lousonna, la ville gallo-romaine et le PICHARD SARDET/BERTI/ musée», Guide archéologique de la Suisse, 27, Lausanne 1993 MAY CASTELLA 1993 Francesca Picou, «Eglises et couvents de frères mineurs en France · Recueil de plans », Bulletin archéolo-**PICOU 1984** gique du comité des travaux historiques et scientifiques, n.s. 17-18, 1981-1982, Paris, 1984, pp. 118-119 Burkhard Reber, Esquisses archéologiques sur Genève et les environs, Genève 1905 **REBER 1905** Burkhard Reber, «Les fouilles sur l'emplacement de la Madeleine-Longemalle à Genève», Bulletin de **REBER 1914** l'Institut national genevois, XLI, 1914, pp. 331-355 Marc-Rodolphe Sauter, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1965, SAUTER 1968 1966 et 1967», Genava, n.s., XVI, 1968, pp. 77-108 Marc-Rodolphe Sauter, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1972 SAUTER 1974 et 1973», Genava, n.s., XXII, 1974, pp. 219-247 Christian Simon, Jocelyne Desideri, «Le Gaulois de Saint-Antoine · Sur les traces de la population cel-SIMON/DESIDERI 1999 tique et romaine de Genève», Archéologie suisse, 22-1999/4, 1999, pp. 180-181 Jean Terrier, «La maison "de La Tour" à Meinier», Genava, n.s., XXXVI, 1988, pp. 61-65 **TERRIER** 1988.1 202

Genava, n.s., XXXVIII, 1990, pp. 5-21

**BONNET 1990** 

**BONNET 1994** 

Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1988 et 1989»,

Charles Bonnet, «Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1992 et 1993».

**TERRIER** 1988.2

Jean Terrier, *La maison de La Tour*, Guides des monuments suisses publiés par la Société de l'histoire de l'art en Suisse, série 48, n° 478/479, Berne 1988

TERRIER 1991

Jean Terrier, «Les origines de l'église de Vandœuvres GE», Archéologie suisse, 14-1991/2, 1991,

TERRIER 1996

TERRIER/HALDIMANN/WIBLÉ 1993

WINIGER-LABUDA 1997

Jean Terrier, Le parking de Saint-Antoine · Découvertes archéologiques, Genève 1996

Jean Terrier, Marc-André Haldimann, François Wiblé, «La villa gallo-romaine de Vandœuvres»,

Archéologie suisse, 6, 16-1993/1, 1996, pp. 25-34

Anastasia Winiger-Labuda, «Construction des fortifications dans l'eau (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) · Ouvrages en maçonnerie et estacades», dans Philippe Broillet (dir.), *Les monuments d'art et d'histoire du Canton* 

de Genève, tome 1: La Genève sur l'eau, Bâle 1997, pp. 229-232

Crédits (photographies et dessins)

Marion Berti, fig. 19 | Marion Berti, Dominique Burnand, fig. 5, 8, 10, 15 | Marion Berti, Gérard Deuber, fig. 20 | Marion Berti, François Plojoux, fig. 18 | Dominique Burnand, fig. 4 | Pierre Corboud, fig. 28 Monique Delley, fig. 3, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14, 25, 26, 27, 30, 31 | Gérard Deuber, fig. 16 | Alain Peillex, fig. 1 | Jean-Baptiste Sevette, fig. 2, 17, 21, 22, 23, 24, 29

Adresse de l'auteur

Jean Terrier, archéologue cantonal Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement Direction du patrimoine et des sites Service cantonal d'archéologie 4, rue du Puits-Saint-Pierre CH-1204 Genève

